

L'épigraphie nord-ouest sémitique et son intérêt pour l'étude de l'Ancien Testament

Notre connaissance des événements mentionnés dans la Bible bénéficie, essentiellement depuis les découvertes archéologiques du XIX^e siècle, d'un éclairage nouveau grâce aux inscriptions découvertes à leur occasion : gravées sur les murs des temples ou tombeaux égyptiens, sur les stèles proclamant les hauts faits des potentats orientaux, écrites sur des tablettes d'argile, tracées à l'encre sur des papyri ou des tessons de poterie, ou inscrites sur tout autre support, elles constituent les traces verbales des civilisations du Proche-Orient Ancien. Nous voudrions ici souligner l'importance des recherches effectuées dans la composante nord-ouest sémitique de l'épigraphie pour les progrès dans la compréhension de l'Ancien Testament et de l'histoire d'Israël. Après une brève présentation de la discipline, et une discussion sur le problème posé par l'état de l'épigraphie hébraïque aux débuts de la période royale, nous tenterons de donner une petite idée de sa pertinence pour les études vétérotestamentaires par des exemples couvrant des domaines variés (usage de l'alphabet, histoire d'Israël, connaissance de la langue hébraïque, pratiques religieuses...). Ce panorama de résultats sera suivi d'une rapide introduction aux difficultés inhérentes à l'étude des inscriptions concernées et à la méthodologie des épigraphistes, aspects que le bibliste ne peut ignorer sans préjudice pour une utilisation raisonnée des textes mis à sa disposition, et nous terminerons par quelques indications sommaires sur les ressources bibliographiques dont il dispose pour avoir accès à ces derniers¹.

¹ Je remercie les professeurs Émile Nicole (FLTE) et Alan Millard (Université de Liverpool) pour leur relecture d'une version de ce texte et leurs suggestions, en soulignant que les imperfections qui demeurent ne sont bien sûr imputables qu'à moi-même. Je suis aussi très reconnaissant à A. Millard pour les articles encore sous presse qu'il m'a aimablement communiqués et autorisé à citer.

1. Présentation de la discipline

1.1. Délimitation du champ de recherches

L'épigraphie *nord-ouest-sémitique* est, comme l'indique son nom, l'étude des inscriptions anciennes rédigées dans les langues du groupe nord-ouest sémitique² :

- Ougaritique ;
- Araméen et dérivés (nabatéen, palmyrénien, syriaque) ;
- Idiomes du sous-groupe dit cananéen : phénicien, hébreu, et dialectes de Transjordanie (ammonite, moabite, édomite).

Les inscriptions écrites dans les autres langues sémitiques font l'objet de champs de recherche à part, étant donnée l'abondance de leurs documentations respectives et les problèmes propres à leur étude. Ainsi, le groupe *sud-sémitique* inclut :

- L'arabe classique ;
- Les dialectes nord-arabes connus par les inscriptions de la péninsule arabique ;
- Les langues sud-arabiques, notamment celles des royaumes du Yémen pré-islamique (sabéen pour le royaume de Saba, minéen...) ;
- L'éthiopien ancien ou *ge'ez*.

Quant au groupe *sémitique orientale*, il concerne (outre l'éblaïte) essentiellement l'assyriologie (inscriptions en akkadien, écrites en signes cunéiformes).

1.2. Des premiers déchiffrements à la constitution en discipline autonome

On peut faire remonter les débuts de l'épigraphie nord-ouest sémitique aux travaux du Père Barthélémy, qui fut le premier à déchiffrer des inscriptions de ce domaine : il identifia la valeur des lettres composant les alphabets palmyrénien en 1759, et phénicien en 1764. Malgré quelques travaux subséquents, dont un recueil d'inscriptions phéniciennes publié en 1837 par Gesenius (le savant bien connu pour sa grammaire de l'hébreu biblique), il faut attendre la seconde moitié du XIX^e s. pour voir l'essor de ce domaine d'étude, avec la moisson des fouilles au Liban (Mission de Phénicie) sous la direction d'Ernest Renan, et la création par ce dernier, en 1867, du *Corpus Inscriptionum Semiti-*

² La classification des langues sémitiques fait l'objet d'un débat difficile ; on présente ici un modèle classique en deux grands groupes géographiques : Ouest (subdivisé en Nord-Ouest et Sud-Ouest) et Est.

carum (« de tout ce que j'ai fait, c'est le *Corpus* que j'aime le plus³ », en dira ce savant, alors même que le grand public ne retient en général que sa *Vie de Jésus*, parue en 1863). Le musée du Louvre s'enrichit à cette époque d'œuvres fameuses, telles le sarcophage d'Eshmunazor, roi de Sidon (découvert en 1855) ou la stèle de Mésha (exhumée en 1868). Tout au long du XX^e s., de nouvelles trouvailles se firent, et les fouilles archéologiques en produisent encore régulièrement.

Au fur et à mesure de la multiplication des découvertes, il devenait possible de parler d'une véritable discipline scientifique (une chaire intitulée « archéologie orientale et épigraphie » fut créée en 1890 au Collège de France) ; plus encore, le nombre d'inscriptions relevant des diverses langues ouest-sémitiques allant croissant, et des particularités linguistiques ou graphiques se dégageant peu à peu, il s'avéra opportun de distinguer entre épigraphies phénicienne, hébraïque, araméenne, ammonite, moabite, édomite, ougaritique (et, récemment, philistienne).

1.3. Variété dans les documentations

Notons cependant que ces domaines ne sont pas sur un pied d'égalité quant à la richesse des inscriptions exhumées, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif : si l'on possède pléthore de tablettes ougaritiques, on n'a retrouvé qu'une poignée d'inscriptions philistiennes, et l'on a encore très peu de documents en édomite. D'un autre côté, on dispose de milliers de stèles en phénicien, mais la plupart sont de courtes dédicaces ou des inscriptions funéraires : jusqu'à nouvel ordre, on a tout perdu de la littérature des grandes cités de Tyr, Sidon ou Byblos !

En outre, la documentation en hébreu ancien pose problème par le faible nombre d'inscriptions connues datant des débuts de la Monarchie, et par la rareté des textes épigraphiques de véritable facture littéraire à cette même époque. Il y a là un enjeu considérable quant à la plausibilité, du point de vue des attestations matérielles, de la rédaction de textes vétérotestamentaires aux temps des premiers rois d'Israël, de sorte qu'avant de nous pencher sur les apports de l'épigraphie ouest-sémitique aux domaines linguistique, historique et religieux, il sera bon de faire le point sur la question de l'usage de l'écriture

³. Phrase citée sur le site de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dont Renan faisait partie : <http://www.aibl.fr/travaux/orient/cis.html> (consulté le 26/01/08).

en Israël et Juda durant la période royale : c'est bien là le premier sujet sur lequel les données épigraphiques peuvent nous éclairer.

2. Le problème de l'épigraphie hébraïque au début de la monarchie

2.1. Résultats des fouilles archéologiques et activité scribale

« On n'a trouvé à (sic) Juda aucune trace d'une prétendue activité littéraire au X^e siècle av. J. -C. En fait, les inscriptions monumentales et les sceaux individuels – preuves indiscutables d'un État constitué – n'apparaissent à (re-sic) Juda que deux cents ans après Salomon, à la fin du VIII^e siècle av. J. -C. Quant aux ostraca et aux objets en pierre portant une unité de poids – preuves supplémentaires de conservation d'archives et de lois commerciales établies – ils n'apparaissent qu'au VII^e siècle av. J. -C.⁴ »

Ainsi s'exprimait Israël Finkelstein, un des meilleurs archéologues de sa génération, dans un livre de vulgarisation qui a fait sensation il y a quelques années. De fait, la question de l'ampleur de l'alphabétisation et de son utilisation pour la composition d'œuvres littéraires en Juda au début de la Monarchie fait actuellement débat : un nombre croissant d'auteurs estime que la mise par écrit de traditions bibliques ne remonte pas avant le VIII^e siècle, et revendique les résultats les plus récents de l'archéologie pour fonder cette thèse. Qu'en est-il donc précisément ? Peut-on évaluer les affirmations de I. Finkelstein sur la base de données matérielles ? Le problème tourne autour de deux points :

1. Le lien entre le développement du territoire de Juda et l'usage de documents écrits. On considère généralement que le recours à l'écriture est largement lié au degré d'urbanisation, au stade atteint dans l'avancée vers une structure étatique, et à l'organisation administrative (nécessité d'archives, de textes légaux...) ⁵. Or les fouilles opérées à Jérusalem tendent à montrer, selon un certain nombre d'archéologues, qu'au X^e siècle elle n'était qu'un petit bourg sans grande importance et qu'en réalité elle ne prit de l'importance qu'au VIII^e siècle.
2. La portée de la moisson épigraphique. Il est évident que moins on retrouve d'inscriptions dans les fouilles, et moins elles s'avèrent significatives, plus il

⁴ I. FINKELSTEIN et N.A. SILBERMAN, *La Bible Dévoilée. Les nouvelles découvertes de l'archéologie*, Paris, Bayard, 2002 (original anglais paru en 2001), p. 270.

⁵ Cf. l'ouvrage classique de D. W. JAMIESON-DRAKE, *Scribes and Schools in Monarchic Judah. A Socio-Archaeological Approach*, The Social World of Biblical Antiquity Series 9, Journal for the Study of the Old Testament Supplement 109, Sheffield, Sheffield Academic Press, 1991.

est facile de montrer que la pratique de l'écriture était suffisamment développée pour que de véritables œuvres littéraires puissent voir le jour à cette époque en Israël.

Concernant le premier point, le débat est malheureusement biaisé par deux difficultés qui engagent l'interprétation elle-même des résultats des fouilles. D'une part, en effet, I. Finkelstein a introduit une « chronologie basse »⁶ qui décale d'environ une centaine d'années toutes les datations entre les XI^e et IX^e siècles dans la région, de sorte que, par exemple, les constructions habituellement attribuées à Salomon sont imputées par lui à la dynastie des Omrides. Ou encore, certaines inscriptions importantes dont nous parlerons plus loin sont datées d'environ un siècle (calendrier de Gézer) ou deux (ostracon d'Izbet Şarta) plus tard. Il n'est pas possible d'entrer ici dans les détails de ces questions de chronologie ; il nous suffira de dire que si un débat s'est ouvert chez les archéologues, I. Finkelstein est loin d'avoir convaincu tous ses confrères, du fait des problèmes que pose sa théorie⁷. D'autre part, comme Nadav Na'aman l'a fait remarquer, inférer des résultats de fouilles archéologiques, et de l'état de développement d'une cité qu'elles semblent refléter, la plausibilité ou non d'une activité scribale, relève d'un exercice peu assuré. Ainsi, on a retrouvé parmi les lettres d'El-Amarna (sur lesquelles nous reviendrons), six missives envoyées par le roi de Jérusalem au Pharaon, au XIV^e siècle, alors même que « les chercheurs n'auraient jamais deviné à partir des fouilles de Jérusalem qu'une quelconque activité scribale y ait pris place au Bronze Tardif II⁸ ». William Schniedewind fait le même constat : « Même une minuscule cité-État comme Jérusalem, qui ne comptait pas plus de 2000 habitants à la fin de l'âge du bronze, avait des scribes royaux⁹. »

Il est donc plus approprié de s'attacher au second pivot du débat : les découvertes épigraphiques éventuelles. Or s'il est vrai que l'on trouve peu d'inscrip-

⁶ I. FINKELSTEIN, « The Archaeology of the United Monarchy : An alternative View », *Levant* 28, 1996, p. 177-187.

⁷ Par exemple, A. MAZAR émet des critiques à partir des fouilles de Tel Rehov, dans son article « The 1997-1998 Excavations at Tel Rehov: Preliminary Report », *Israel Exploration Journal* 49, p. 1-42; J. BRIEND dans « Bible et archéologie » (recension de *La Bible dévoilée*, *Esprit et Vie*, octobre 2002, 1^{ère} quinzaine, p. 3-6 ; W. DEVER dans *What Did the Biblical Writers Know and When Did They Know It ?*, Grand Rapids, Eerdmans, 2001. Voir aussi la discussion entre MAZAR et FINKELSTEIN dans « A 'Centrist' at the Center of Controversy », *Biblical Archaeology Review* 28, 2002/6, p. 38-49, 64, et la mise au point de MAZAR, « Does Amihai Mazar Agree with Finkelstein's 'Low Chronology' ? », *Biblical Archaeology Review* 29, 2003/2, p. 60-61.

⁸ N. NA'AMAN, « The Contribution of the Amarna Letters to the Debate on Jerusalem's Political Position in the Tenth Century B.C.E », *Bulletin of the American Schools for Oriental Research* 304, 1996, p. 21.

⁹ W. SCHNIEDEWIND, *Comment la Bible est devenue un livre. La révolution de l'écriture et du texte dans l'ancien Israël*, trad. de l'anglais par S. et M. Montabrut, Paris, Bayard, 2004, p. 65.

tions hébraïques¹⁰ datant des X^e et IX^e siècles av. J.-C., et qu'il s'agit souvent de courtes incisions, il est cependant difficile, d'un strict point de vue méthodologique, de tirer sans autre de ce constat des conclusions quant à l'ampleur de l'utilisation de l'écriture à cette époque. Comme le note Alan Millard¹¹, « mesurer l'activité littéraire est un exercice subjectif ». De fait, toute tentative d'évaluation des données factuelles concernant l'emploi de l'écriture dans l'Israël pré-exilique doit tenir compte de plusieurs éléments.

2.2. Quelques données factuelles

D'abord, quelques faits bruts sur les traces de l'usage de l'alphabet en Israël/Juda entre les XII^e et IX^e siècles :

1. Son emploi aux XII^e-XI^e siècles y semble attesté par de petites incisions dites « proto-hébraïques » et par un ostracon¹² trouvé à 'Izbet Šarta (cf. CoS 1.107) (daté du XII^e siècle par ses éditeurs¹³, XI^e par d'autres¹⁴).
2. L'existence d'une activité sribale dans le Sud du royaume ou à sa proximité immédiate est également acquise pour le X^e siècle, non seulement du fait de la découverte de quelques fragments dans la région de Beth-Shémesh¹⁵, mais aussi par l'existence du fameux calendrier de Gézer (CoS 2.85), et encore grâce à la publication en 2006 d'un abécédaire daté du même siècle et découvert à Tel Zayit¹⁶. Dans ces deux derniers cas, comme dans celui de l'ostracon d'Izbet Šarta, les chercheurs discutent pour savoir s'il s'agit de textes à attribuer au corpus hébraïque ou philistin (les lieux de découverte étant proches de la limite des territoires), mais même dans cette dernière éventualité, il est peu vraisemblable que la population judéenne n'ait pas eu connaissance de cette pratique, et difficile de croire qu'elle n'y ait pas eu recours elle-même.

¹⁰ Pour un bref inventaire récent : A. LEMAIRE, « Les premières inscriptions hébraïques », *Le Monde de la Bible* 175, 2007, p. 32-35.

¹¹ A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *Anchor Bible Dictionary* IV, p. 337-340.

¹² La seule ligne réellement compréhensible est la cinquième et dernière, qui consiste en un abécédaire.

¹³ M. KOCHAVI, « An Ostracon of the Period of the Judges from 'Izbet Šarta », *Tel Aviv* 4, 1977, p. 1-13 ; A. DEMSKY, « A Proto-Canaanite Abecedyary Dating from the Period of the Judges and its Implications for the History of the Alphabet », *Tel Aviv* 4, 1977, p. 14-27.

¹⁴ A. LEMAIRE, « Les premières inscriptions hébraïques », *op. cit.*, p. 32-33.

¹⁵ *Ibid.*, p. 33.

¹⁶ R.E. TAPPY, P.K. McCARTER, M.J. LUNDBERG, B. ZUCKERMAN, « An Abecedyary of the Mid-Tenth Century B.C.E. from the Judaean Shephelah », *Bulletin of the American Schools for Oriental Research* 344, 2006, p. 5-46.

Au Nord, on dispose de fragments de Beth Shéan¹⁷, et les fouilles de Tel Rehov ont exhumé récemment une courte incision sur céramique dans une strate datée par l'archéologue qui les dirige du X^e siècle¹⁸.

3. Au IX^e siècle¹⁹, on a encore quelques courtes inscriptions en provenance d'Eshtémoa et de Khirbet el-Qôm²⁰, mais aussi, selon plusieurs chercheurs, certains ostraca d'Arad (ainsi des n° 76 et 77 pour Lemaire ; Aharoni allait jusqu'à situer quelques textes au X^e siècle²¹, suivi en cela par Schniedewind²²), de sorte que l'affirmation d'I. Finkelstein selon laquelle on ne trouve aucun ostracon en Juda avant le VII^e siècle est pour le moins discutable. Au Nord, on peut au moins citer deux inscriptions de Tel Rehov antérieures à la destruction araméenne de *ca* 840-830²³, l'inscription de Tel el Hammah²⁴, et une incision sur jarre de Megiddo, si elle n'est pas phénicienne²⁵.

2.3. Une documentation rare par nature

Ensuite, il ne faut pas oublier quelques données simples qui expliquent la pauvreté quantitative des trouvailles :

1. La documentation sur papyrus en Palestine a tout simplement disparu dans sa plus grande partie du fait des conditions climatiques.
2. La grande rareté des inscriptions en écriture formelle, par exemple sur des stèles, est imputable à « l'occupation constante et la reconstruction des villes majeures²⁶ », qui occasionnaient la destruction physique ou le réemploi

¹⁷ A. MAZAR, « Iron Age Inscriptions », in A. Mazar (ed.), *Excavations at Tel Beth Shean 1989-1996, Vol. 1 : From the Late Bronze Age to the Medieval Period*, Jerusalem, The Beth-Shean Valley Archaeological Project, 1, Israel Exploration Society, The Hebrew University of Jerusalem, The Institute of Archaeology, 2006, p. 505-513.

¹⁸ A. MAZAR, « Three 10th-9th Century B.C.E. Inscriptions from Tel Rehov », dans *Saxa loquentur: Studien zur Archäologie Palästinas/Israels, Festschrift für Volkmar Fritz*, 2003, p. 171-184; reproduit sur Internet à l'adresse: <http://www.rehov.org/Rehov/publications/index3.htm>.

¹⁹ Voir A. LEMAIRE, « West Semitic Inscriptions and Ninth-Century BCE Ancient Israel », dans G. M. Williamson (éd.), *Understanding the History of Ancient Israel*, Proceedings of the British Academy 143, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 279-303, spéc. p. 279-281.

²⁰ *Ibid*, p. 280.

²¹ Y. AHARONI, *Arad Inscriptions*, Jerusalem, The Israel Exploration Society, 1981, p. 9, 128-129.

²² W. SCHNIEDEWIND, *Comment la Bible est devenue un livre*, *op.cit.*, p. 77.

²³ A. MAZAR, « Three 10th-9th Century B.C.E. Inscriptions from Tel Rehov », *op. cit.*

²⁴ R. GOPHNA et Y. PORAT, « The Land of Ephraim and Manasseh », dans M. Kochavi, *Judea, Samaria and the Golan: Archaeological Survey 1967-1987*, Jerusalem, Carta, p. 214.

²⁵ G. SCHUMACHER et C. STEUERNAGEL, *Tell el-Mutesellim I : Bericht über die 1903 bis 1905 mit Unterstützung SR. Majestät des deutschen Kaisers und der Deutschen Orientgesellschaft vom deutschen Verein zur Erforschung Palästinas Veranstalteten Ausgrabungen*, Leipzig, Haupt, p. 107.

²⁶ A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *op. cit.*, p. 338.

comme matériau de construction des pierres gravées ou des stèles. Ainsi, Millard considère que la meilleure explication à la pauvreté des découvertes épigraphiques au début du premier millénaire en terre sainte « fait partie d'un phénomène commun au travers du Croissant Fertile et est explicable comme accident archéologique ; ce n'est pas une indication d'un manque d'écriture²⁷ ». De manière générale, notre connaissance de la production de textes antiques est largement tributaire du hasard des découvertes²⁸.

2.4. Où l'on entrevoit une activité plus large

Il convient encore de noter que des informations d'ordre qualitatif suggèrent clairement l'existence d'une bien plus vaste production de documents écrits que celle qui nous est parvenue, comme on peut le vérifier sur les périodes ultérieures où la situation est plus claire :

1. La distribution des sites de découverte des inscriptions sur une grande partie du territoire infirme tout d'abord la thèse parfois soutenue d'une activité sribale confinée au palais, temple et centres administratifs²⁹.
2. L'existence même de quelques inscriptions dites monumentales laisse deviner une pratique plus étendue. Ainsi, la fameuse inscription du tunnel de Siloé (*CoS* 2.28), qui « immortalise » la jonction de deux équipes perçant un tunnel sous la Cité de David, a été mise en rapport avec des travaux réalisés sous Ézéchias (*cf.* 2 R 20.20, même si en toute rigueur ce rapprochement peut être discuté). Qui ira croire que lors de ce règne, ce fut la seule inscription sur pierre de dimension importante à être commandée ? De fait, un fragment d'inscription sur stèle, daté d'environ 700 av. J.-C.³⁰ et retrouvé lors des fouilles de la Cité de David, a été publié en 2000³¹ ; même si l'on ne peut, en raison de son état lacunaire, en tirer des informations quant au contenu du texte, sa facture en fait un témoin supplémentaire de la production à cette époque de stèles inscrites. Un fragment d'une autre inscription monumentale issu des mêmes fouilles, difficile à dater mais relativement

²⁷. A. MILLARD, « The Knowledge of Writing in Iron Age Palestine », *Tyndale Bulletin* 46, 1995/2, p. 217.

²⁸. A. MILLARD, « Only Fragments from the Past : the Role of Accident in our Knowledge of the Ancient Near East », dans P. BIENKOWSKI, C. MEE, E. SLATER, *Writing and Ancient Near Eastern Society. Papers in Honour of Alan R. Millard*, New York/London, T. and T. Clark, 2005, p. 301-319.

²⁹. A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *op. cit.*, p. 339.

³⁰. NAVEH évoque le VII^e siècle (référence dans la note suivante), F.M. CROSS les environs de 700 dans son article « A Fragment of a Monumental Inscription from the City of David », *Israel Exploration Journal* 51, 2001, p. 44.

³¹. J. NAVEH, « Hebrew and Aramaic Inscriptions », dans D.T. ARIEL (éd.), *Excavations at the City of David, 1978-1989, directed by Yigal Shiloh, VI: Inscriptions* (Qedem 41), Jerusalem, 2000, p. 1-2.

proche par son écriture des deux précédentes, vient tout juste d'être publié³². Il en est de même pour la capitale du royaume du Nord, Samarie, où l'on a découvert lors des fouilles de 1936 un fragment du VIII^e s. av. J.-C. portant de larges lettres, « attestant que des stèles avec des inscriptions monumentales étaient érigées en Israël »³³.

3. La découverte de séries de bordereaux comptables notés à l'encre sur des tessons suggère l'existence de textes plus importants : « la nature de nombreux ostraca implique la production de documents plus étendus collectant et ordonnant leurs données³⁴ ». Millard cite l'exemple des ostraca et papyri d'Éléphantine³⁵, exceptionnel en ce qu'il nous permet de comparer ces deux types de documents, et qui nous amène à constater que les ostraca (généralement les seuls documents parvenus jusqu'à nous), étaient des textes courts à usage provisoire, tandis que les papyri (disparus à jamais car de nature périssable) constituaient les textes principaux. Partant, pour se faire une idée du format des textes usuels dans l'ancien Israël, on peut se référer à ces derniers. De plus, la présence de tels documents « implique qu'ils étaient une part ordinaire de l'activité de routine dans la citadelle [de Samarie], ni l'œuvre de scribes spécialistes dans un bureau privé, ni une nouveauté », estime encore Millard³⁶.
4. La grande quantité de sceaux personnels inscrits est un témoignage d'une diffusion relativement large de l'écriture aux VII^e-VI^e siècles : « il y a trop de ces sceaux pour qu'ils aient été seulement les insignes de membres du gouvernement dans le petit État de Juda durant la dernière centaine d'années de son existence³⁷ ».

2.5. Les usages des scribes et auteurs

Des données plus subtiles peuvent aussi être prises en compte, liées aux pratiques des professionnels de l'écriture, au sens matériel du terme comme au sens d'activité artistique et intellectuelle.

³² R. REICH et E. SHUKRON, « A Fragmentary Palaeo-Hebrew Inscription from the City of David, Jerusalem », *Israel Exploration Journal* 58, 2008, p. 48-50.

³³ N. AVIGAD, « Samaria (City) », dans E. STERN, A. LEWINSON-GILBOA, J. AVIRAM (éd.), *The New Encyclopedia of Archaeological Excavations in the Holy Land* 4, New York, Simon and Schuster, 1993, p. 1304.

³⁴ A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *op. cit.*, p. 339.

³⁵ On peut aussi supposer le même fonctionnement au sud de la Palestine au IV^e s. ; cf. A. LEMAIRE, « Taxes et impôts dans le sud de la Palestine (IV^e s. av. J.-C.) », *Transeuphratène* 28, 2004, p. 34.

³⁶ A. MILLARD, « The Knowledge of Writing in Iron Age Palestine », *op. cit.*, p. 209.

³⁷ A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *op. cit.*, p. 339.

1. Ainsi, l'existence d'écoles de formation de scribes³⁸ est discutée, mais Christopher Rollston a récemment démontré par un examen méticuleux des textes en hébreu épigraphique que les régularités dans certaines séquences graphiques comme dans l'orthographe, ainsi que les particularités morphologiques des lettres de l'alphabet (on peut parler d'une écriture nationale propre à l'hébreu ancien), impliquent l'existence d'une « éducation formelle, standardisée pour des élites de scribes³⁹ ».
2. Goldwasser⁴⁰ a attiré l'attention sur l'usage bien attesté des signes hiératiques (d'origine égyptienne) pour noter les données numériques sur les ostraca et poids inscrits en Israël et Juda aux VIII^e et VII^e siècles : ils n'étaient pas employés par les pays voisins, et les aspects paléographiques de ces signes ne correspondent guère aux pratiques contemporaines des scribes égyptiens. Pour Na'aman, « il est clair que les signes hiératiques entrèrent dans l'écriture hébraïque avant le IX^e siècle », ce qui « soutient fortement l'hypothèse que l'activité scribale fut introduite à la cour de Jérusalem pas plus tard qu'au temps de Salomon, et de manière possible déjà au temps de David⁴¹ ».
3. Au-delà des questions de graphie, des particularités littéraires et grammaticales archaïques indiquent l'ancienneté de certains textes poétiques. Ainsi le « cantique de la mer » en Exode 15 est si proche, d'un point de vue formel comme par les images employées, des textes poétiques d'Ougarit que bien des chercheurs envisagent à son sujet une composition au XIII^e s. Pour Schniedewind, le « livre de Jashar » (qu'il traduit « livre du Chant » plutôt que « livre du Juste⁴² ») mentionné à plusieurs reprises dans l'Ancien Testament (Jos 10.13, 2 S 1.18, et peut-être la *Vorlage* hébraïque de la Septante en 3 R 8.53) était un recueil de textes poétiques mis par écrit vers le X^e siècle⁴³.

³⁸. En faveur de cette thèse, A. LEMAIRE, *Les écoles et la formation de la Bible dans l'Ancien Israël*, Fribourg, Editions Universitaires / Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1981 ; « Schools and Literacy in Ancient Israel and Early Judaism », dans L.G. PERDUE (éd.), *The Blackwell Companion to the Hebrew Bible*, Blackwell, 2001, p. 207-217.

³⁹. C. ROLLSTON, « Scribal Education in Ancient Israel », *Bulletin of the American Schools for Oriental Research* 344, 2006, p. 68.

⁴⁰. O. GOLDWASSER, « An Egyptian Scribe from Lachish and the Hieratic Tradition of the Hebrew kingdoms », *Tel Aviv* 18, 1991, p. 248-253.

⁴¹. N. NA'AMAN, « Sources and Composition in the History of David », dans V. Fritz et P.R. Davies (eds), *The Origins of the Ancient Israelite States*, Journal for the Study of the Old Testament Supplement Series 228, Sheffield, Sheffield Academic Press, 1996, p. 172.

⁴². En LXX 3 R 8.53 (cf. 1 R 8.12s), le grec évoque un tel « livre du Chant ».

⁴³. W. SCHNIEDEWIND, *Comment la Bible est devenue un livre*, op. cit., p. 69-70.

2.6. *Élargir la perspective*

Nos connaissances sur l'écriture aux époques précédentes et dans les régions proches, surtout d'après les inscriptions écrites dans d'autres langues sémitiques, sont aussi riches d'informations :

1. La période antérieure à l'Exode témoigne des faits suivants :

- L'écriture est une pratique connue au Levant dès le troisième millénaire avant notre ère : les tablettes des archives d'Ebla (*ca* 2300) en témoignent, de même qu'une tablette cunéiforme de Byblos (*ca* 2040). On connaît en outre au moins deux systèmes d'écriture de type vraisemblablement syllabique et non encore déchiffrés, l'un issu de Byblos (au Bronze Moyen), l'autre trouvé sur des tablettes de Tell Deir 'Alla (Bronze tardif)⁴⁴.
- Si les circonstances précises (date et lieu) de l'invention de l'*alphabet linéaire*, ancêtre de l'alphabet phénicien, restent l'objet de débats, on en a des traces très tôt en Égypte : aux célèbres inscriptions dites proto-sinaïtiques trouvées près des mines de Serabit el-Khadem, difficiles à situer dans le temps (les propositions oscillent autour du milieu du second millénaire), il faut maintenant ajouter les graffiti du Wadi el-Hôl, qui datent d'environ 2000-1800 av. J.-C.⁴⁵. En Palestine même, une inscription sur poignard découverte à Lakish semble témoigner de la présence de l'écriture alphabétique dès les environs de 1600⁴⁶.
- L'usage de l'*écriture cunéiforme* (non alphabétique) en Canaan est largement illustré au XIV^e siècle par les lettres trouvées en Égypte, à El-Amarna⁴⁷ (exemples en *CoS* 3.92A-G), et envoyées par les roitelets cananéens qui entretenaient une véritable correspondance diplomatique avec le Pharaon. On a aussi mis à jour des tablettes écrites en cunéiforme en Canaan même, lors des fouilles de divers sites de la fin de l'Âge du Bronze⁴⁸ (par exemple, un fragment de l'épopée de Gilgamesh à Megiddo⁴⁹) : l'ouvrage *Cuneiform in Canaan*, synthèse récente (2006), recense pour cette période (*ca* 1550-1200) au moins 36 inscriptions provenant de 13 sites (notamment Ashdod, Beth-Shémesh, Gézer, Hazor,

⁴⁴. A. MILLARD, « The Ancient Levant's Gift to the World – the Alphabet » (à paraître), p. 2.

⁴⁵. *Ibid*, p. 2-3.

⁴⁶. A. LEMAIRE, « La diffusion des écritures alphabétiques (ca 1700-500 av. n. è.) », *Diogenes* 218, 2007, p. 54.

⁴⁷. W.L. MORAN, *Les lettres d'El Amarna*, Littératures Anciennes du Proche-Orient 13, Paris, Cerf, 1987.

⁴⁸. A. MILLARD, « The Knowledge of Writing in Late Bronze Age Palestine », dans K. VAN LERBERGHE et G. VOET (ed.), *Languages and Cultures in Contact. At the Crossroads of Civilizations in the Syro-Mesopotamian Realm, Proceedings of the 42nd RAI*, Leuven, Uitgeverij Peeters en Departement Oosterse Studies, 1999, p. 317-326.

⁴⁹. Traduction française dans R.J. TOURNAY et A. SHAFFER, *L'épopée de Gilgamesh*, Littératures Anciennes du Proche-Orient 15, Paris, Cerf, 1994, p. 174-177.

Jéricho, Megiddo⁵⁰). Du reste, « la domination politique du Nouvel Empire sur le Levant à l'époque du Bronze récent (ca 1526-1185) constitua apparemment un sérieux obstacle à l'utilisation et à la transmission de la nouvelle écriture alphabétique au sein des populations ouest-sémitiques de Canaan⁵¹ » dont les scribes étaient contraints d'employer l'écriture égyptienne ou, le plus souvent, l'akkadien (langue internationale de l'époque).

- Une prodigieuse quantité de tablettes en *cunéiforme alphabétique* (écriture dont les signes ont un aspect « cunéiforme », à ne pas confondre avec les signes cunéiformes notant le sumérien ou l'akkadien, mais dont le fonctionnement est inspiré de l'alphabet linéaire) a été exhumée à Ougarit (sise au nord de Canaan ; exemples en *CoS* 1.86-97...). Elles datent essentiellement du XIII^e siècle (notons aussi qu'on a trouvé quelques tablettes en cunéiforme alphabétique dans des sites proprement cananéens).

2. Les royaumes voisins d'Israël et de Juda témoignent de ce qui y était sans doute possible aux époques pour lesquelles la documentation épigraphique hébraïque fait défaut ou se révèle très limitée :

- Avant le X^e siècle, on dispose de courtes inscriptions en caractères phéniciens sur des tessons, et surtout sur des dizaines de pointes de flèches ou javelots⁵².
- Au X^e siècle⁵³, les inscriptions de Byblos (par exemple, celle du sarcophage d'Ahirom, *CoS* 2.55, celle du roi Yaḥimilk, *CoS* 2.29) témoignent de l'usage de l'alphabet phénicien dans des textes développés.
- « Les possibilités monumentales du IX^e siècle sont démontrées par la pierre de Mésha, produit d'une culture si proche de Juda en nature qu'il serait difficile de supposer les scribes hébreux incapables de préparer un mémorial similaire⁵⁴. »

⁵⁰. W. HOROWITZ, T. OSHIMA, S.L. SANDERS, *Cuneiform in Canaan*, Jerusalem, Israel Exploration Society, 2006.

⁵¹. A. LEMAIRE, « La diffusion des écritures alphabétiques (ca 1700-500 avant notre ère) », *op. cit.*, p. 56. Dans le même sens, « on ne doit guère être surpris que l'alphabet cananéen se soit implanté seulement de manière graduelle dans ce contexte, où deux autres systèmes d'écriture [égyptien et mésopotamien] étaient bien établis et étaient le monopole d'une classe privilégiée » (A. MILLARD, « The Knowledge of Writing in Late Bronze Age Palestine », *op. cit.*, p. 323.)

⁵². A. MILLARD, « The Ancient Levant's Gift to the World – the Alphabet » (à paraître), p. 4.

⁵³. Récemment, Benjamin Sass a proposé d'abaisser la datation de ces inscriptions vers 850-750 av. J.-C. (voir son livre *The Alphabet at the Turn of the Millenium*, Tel Aviv, Institute of Archaeology, Tel Aviv University, 2005), mais cette proposition reste hypothétique : voir son évaluation par Millard, dans « The Ancient Levant's Gift to the World – the Alphabet », *op. cit.*, p. 4-5.

⁵⁴. A. MILLARD, « Literacy (Israel) », *op. cit.*, p. 339.

Il apparaît donc que ceux qui habitaient le Levant avant l'installation des Hébreux en Canaan usaient de l'écriture sous diverses formes, y compris alphabétique, et qu'après la Conquête, les voisins d'Israël-Juda employaient cette dernière technique sans difficulté. Comme le souligne Schniedewind, les données archéologiques vont plutôt dans le sens d'une certaine continuité culturelle entre les Cananéens et les premiers Israélites, de sorte qu'il n'y a pas de raison de supposer, comme cela a été souvent fait, que l'institution scribale a soudain disparu avec l'arrivée de ces derniers⁵⁵. Pour cet auteur, « il ne fait pas de doute que David et Salomon ont employé des scribes de cour et des scribes du Temple⁵⁶ » (cf. 2 S 20.24, 1 R 4.3). Dans ces conditions, ce qui étonnerait, et qui doit (ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse de travail pour les historiens) être considéré comme improbable, serait que la « civilisation hébraïque » ait ignoré ces développements si répandus autour d'eux et déjà présents avant leur arrivée : « la Palestine serait un cas unique, s'il n'y a pas eu de mise par écrit de textes littéraires depuis le début du premier millénaire avant notre ère et ensuite, à côté de la mise par écrit de documents administratifs, légaux et diplomatiques⁵⁷ ». Selon des lignes d'argumentation analogues, Millard défend de manière développée, dans un article à paraître, l'idée que des « livres » existaient dans l'Israël pré-exilique⁵⁸.

2.7. Indices de sources écrites à l'arrière-plan des textes actuels

Enfin, si certains biblistes croient pouvoir considérer une grande partie des récits des livres historiques comme des fictions élaborées autour de la période de l'Exil, d'autres spécialistes, attentifs aux détails, considèrent que le degré de précision dont témoignent les connaissances des rédacteurs sur des périodes anciennes ne s'explique que par l'existence de sources écrites qu'ils ont pu consulter. Il vaut la peine de donner ici plusieurs exemples.

Ainsi, Na'aman estime que certaines listes (de fonctionnaires...) relatives aux règnes de David et Salomon (2 S 8.16-18 par exemple)⁵⁹, loin d'être des

⁵⁵ W. SCHNIEDEWIND, *Comment la Bible est devenue un livre*, *op. cit.*, p. 72-74.

⁵⁶ *Ibid*, p. 73. Il convient de préciser ici la position de Schniedewind : selon lui, l'écriture était bien utilisée au début de la monarchie, pour les besoins de l'administration et pour les annales royales, mais c'est seulement au VIII^e siècle qu'une activité littéraire plus développée, produisant de longs textes en prose comme ceux des « livres historiques » de l'Ancien Testament (Jg, S, R...), serait envisageable. Dans l'intervalle, « la littérature d'Israël était avant tout orale » (p. 78). Bien entendu, cette dernière affirmation, comme toutes les suppositions sur une littérature orale, reste invérifiable.

⁵⁷ A. MILLARD, « The Knowledge of Writing in Iron Age Palestine », *op. cit.*, p. 217.

⁵⁸ A. MILLARD, « Books in Ancient Israel », à paraître.

⁵⁹ N. NA'AMAN, « Sources and Composition in the History of David », *op. cit.*, p. 170s.

inventions fictives, s'inspirent d'anciens registres écrits des premiers temps de la monarchie, de même que le récit de l'invasion du Pharaon Shéshonq (1 R 14.25-28) se fonde sur un document écrit. Il est rejoint sur ce dernier point par Schniedewind : « il faut supposer l'existence d'un texte écrit, peut-être les annales du palais royal ou du Temple, texte qui remonte au X^e s. avant notre ère, incorporé ensuite au livre des Rois au VIII^e s. » En fait, il est invraisemblable que des rédacteurs tardifs aient eu connaissance de certains détails exacts (situation géopolitique...) remontant aux débuts de la période royale sans disposer de sources écrites, de sorte qu'un *terminus ad quem* très approximatif pour la mise par écrit d'un fait relaté peut être supposé chaque fois que l'on peut dire qu'à partir d'une certaine époque, son souvenir exact devait avoir disparu. En ce qui concerne l'épisode de 2 S 8.9-10, Na'aman note que « seul un scribe qui était au courant des réalités des X^e-IX^e siècles a pu décrire si justement les relations entre Damas et Hamath, et les intérêts communs d'Israël et Hamath vis-à-vis d'Aram. Au temps de l'historien deutéronomiste, les royaumes précédents de Damas et Hamath étaient divisés en plusieurs provinces et la situation ancienne était oubliée⁶⁰ ». De manière générale, ce chercheur formule l'hypothèse que les auteurs des livres des Rois ont pu utiliser des inscriptions royales, hypothèse prise au sérieux par quelqu'un d'aussi peu conservateur qu'Israël Finkelstein⁶¹ ; ainsi, Na'aman pense que la source de 2 R 16.10-16 est une inscription commandée par le roi Achaz⁶². Ce type de supposition demeure bien sûr au-delà de toute vérification possible, et d'autres penseront plutôt à des annales royales écrites sur papyrus au fur et à mesure des règnes, mais cela donne une idée de ce qui est envisageable.

⁶⁰. *Ibid.*, p. 179.

⁶¹. I. FINKELSTEIN, « Archéologie et texte au III^e millénaire », dans *Un archéologue au pays de la Bible*, Paris, Bayard, 2008, p. 39. Ce livre est un recueil de traductions d'articles du même auteur parus auparavant dans diverses publications ; celui cité ici est une reprise de « Archaeology and Text in the Third Millenium : A View from the Center », dans *Congress Volume Basel 2001*, Supplements to Vetus Testamentum 92, Leiden, 2002, p. 323-342. Il est intéressant de noter que Finkelstein y propose lui-même des exemples de données dont la présence dans les textes bibliques ne peut s'expliquer, comme il le souligne lui-même, que par l'existence de traditions de forte ancienneté. Il cite notamment la prééminence de Gath parmi les cités philistines au X^e s. (alors qu'elle fut détruite au siècle suivant), mais aussi la place de Silo avant la monarchie (elle tomba à la fin du XI^e s.) :

« Il apparaît donc évident que les passages de Samuel 1 relatant l'importance de Silo à l'époque prémonarchique ne peuvent être le reflet de réalités post-exiliques ou de la monarchie tardive. Ils seraient plutôt le reflet d'une mémorisation de l'importance du site dans des temps plus anciens » (p. 40).

Comme Finkelstein remet en cause la possibilité d'une mise par écrit de ce type de traditions au début de la monarchie, il est contraint d'émettre l'hypothèse (et encore le fait-il avec un point d'interrogation, p. 39) d'une transmission *orale* de ces données.

⁶². N. NA'AMAN, « Royal inscriptions and the histories of Joash and Ahaz, kings of Israel », *Vetus Testamentum* 48, 1998, p. 333-349.

Donnons maintenant un exemple directement issu de l'archéologie. Dans 1 Rois 4, une liste présente les divers « districts » du royaume salomonien ; ce texte est parfois considéré comme une fiction élaborée longtemps après les faits et quelque peu fantaisiste. Or le verset 12, consacré au « cinquième district », évoque la cité de Beth Shéan. Le responsable des fouilles de ce site, Amiḥai Mazar, estime dans le rapport des fouilles publié en 2006 que pour ce passage, « n'importe quelle date plus tardive que le VIII^e siècle BCE serait anachronique, puisque Beth-Shéan n'existait plus en tant que cité entre 732 BCE et le III^e siècle BCE. La datation de la liste au X^e siècle conviendrait à la référence à Beth Shéan dans la liste de Shishak des cités conquises et aux restes archéologiques de la strate S-1 qui suggèrent la présence sur le site d'un centre administratif détruit dans une forte conflagration⁶³. »

Notons au passage que certains exégètes parviennent aussi, par la mise en œuvre habituelle de la méthode historico-critique, à la conclusion d'une rédaction de longs pans de texte dès les débuts de la monarchie unifiée. Ainsi André Caquot et Philippe de Robert, dans leur commentaire des livres de Samuel⁶⁴, pensaient avoir détecté une ancienne rédaction par un prêtre élide (Ebiatar, peut-être) du sanctuaire de Silo, puis une rédaction par des prêtres de la lignée de Sadoc à la suite du schisme, avant une rédaction deutéronomiste. Plus récemment, Jacques Vermeulen, dans son ouvrage sur 1 Samuel 8 à 1 Rois 2, estime que « dès le règne de David, il existe des textes longs, qui se présentent comme autant de récits articulés et bien construits⁶⁵. » Parmi les raisons qui donnent à penser que de vastes narrations existaient dès les premiers temps de la royauté, il y a la forte probabilité de l'existence d'une volonté émanant des rois eux-mêmes, et de leurs cercles proches, de consigner par écrit leurs hauts-faits, en vue d'une auto-justification dans la ligne de la « propagande royale », phénomène omniprésent au Proche-Orient Ancien.

Au final, il serait téméraire d'*affirmer* que l'emploi de l'écriture, même alphabétique, est resté une activité exceptionnelle en Israël (et Juda après le Schisme) au début de l'Âge du Fer. L'extension chronologique et géographique

⁶³ A. MAZAR, « Beth Shean from the Late Bronze Age IIB to the medieval Period : A Summary », in A. Mazar (ed.), *Excavations at Tel Beth Shean 1989-1996, op. cit.*, p. 37.

⁶⁴ A. CAQUOT et P. de ROBERT, *Les livres de Samuel*, Commentaire de l'Ancien Testament, 9, Genève, Labor et Fides, 1994.

⁶⁵ J. VERMEULEN, *La loi du plus fort. Histoire de la rédaction des récits davidiques de 1 Samuel 8 à 1 Rois 2*, Bibliotheca Ephemeridum Theologiarum Lovaniensium, 154, Leuven, Leuven University Press/Leuven-Paris, Uitgeverij Peeters, 2000, p. 688.

de son usage est un fait constaté ; la pauvreté de la documentation exhumée s'explique si l'on tient compte du caractère périssable de certains matériaux et du hasard des découvertes ; ce que nous savons des pratiques antérieures et contemporaines, et la nature même des pièces découvertes, suggèrent fortement l'existence d'une quantité bien plus grande de documents maintenant perdus. Il ne s'agit pas de dire que l'on peut matériellement *prouver* qu'il y a eu une rédaction de longues narrations dès le X^e s. av. J.-C., mais, en l'état de la documentation actuelle, de prendre acte d'un faisceau de présomptions concernant la *plausibilité* de telles mises par écrit dès cette époque. Cela ne veut pas non plus dire que la croissance du nombre d'inscriptions avec l'avancée dans les siècles soit sans signification globale : elle traduit peut-être un véritable développement de la gestion administrative et une « démocratisation » accrue de l'alphabétisation au début du VIII^e siècle, tandis qu'aux débuts de la monarchie l'usage de l'écriture constituait peut-être une activité limitée à un nombre restreint d'individus⁶⁶.

3. Pertinence pour l'étude de l'Ancien Testament

Nous aimerions maintenant donner une variété d'illustrations⁶⁷ qui témoignent du grand intérêt de l'étude des inscriptions ouest-sémitiques pour la science vétértestamentaire, dans les domaines linguistique, historique et religieux.

3.1. Apports philologiques

Au-delà de la question de l'usage de l'écriture, on peut dire que notre connaissance de la langue hébraïque retire un profit certain des découvertes effectuées en épigraphie, et cela de deux manières. D'une part, les textes des anciens royaumes de Juda et d'Israël constituent des témoins directs de l'état de la langue à l'époque où ils furent écrits. On a ainsi pu rédiger une grammaire descriptive de l'hébreu épigraphique⁶⁸, sur la base des formes verbales attestées

⁶⁶. Comme nous l'a fait remarquer E. Nicole, le jeune homme de Jg 8.14, capable de noter les noms des 77 anciens de la ville de Succoth, est un exemple souvent cité de personne apte à écrire à l'époque des Juges. Il est difficile de savoir si cette mention d'un simple « jeune homme » implique que l'écriture était répandue parmi la population dès ce temps-là, ou si l'on doit supposer que c'était une personne particulièrement formée, mais l'absence de précision dans le texte est intéressante : à tout le moins, le fait qu'on puisse rencontrer quelqu'un capable d'écrire n'est pas présenté comme quelque chose d'exceptionnel.

⁶⁷. Nous évoquons des inscriptions en les identifiant non seulement par leur nom usuel (« stèle de Mésha », par exemple), mais encore par leur numéro *CoS* (s'il existe). Nous reviendrons à la fin de cet article sur cette abréviation et de manière générale sur les ouvrages de référence utiles au bibliste pour avoir un accès aux textes.

⁶⁸. S. L. GOGEL, *Grammar of Epigraphic Hebrew*, SBL Resources for Biblical Study 23, Atlanta, Scholars, 1998.

dans les inscriptions, mais aussi des formules syntaxiques rencontrées et même des particularités phonologiques trahies par l'orthographe. Ainsi de l'emploi des *matres lectionis*, dont il est ridicule de continuer à affirmer qu'elles furent inventées à une période où l'on ne parlait plus hébreu, quand on en trouve dans des textes remontant à l'Âge du Fer : leur emploi en position finale est attesté dès le IX^e s., et en position médiane dès la fin du VIII^e s⁶⁹. Le lexique, qui pose tant de difficultés dans l'étude serrée de l'Ancien Testament, est mieux connu au fur et à mesure de l'apparition d'occurrences de mots qui sont rares ou uniques (*hapax legomena*) au sein du périmètre du texte biblique, dans des inscriptions où le contexte peut éclairer certains de leurs aspects sémantiques.

D'autre part, outre les textes écrits dans la langue de l'AT, les trouvailles faites en ougaritique, en araméen, ou dans d'autres langues encore plus proches de l'idiome hébraïque, comme le phénicien ou les dialectes transjordaniens (ammonite, moabite, édomite), peuvent être d'un grand secours, car la lexicographie qui fonde les dictionnaires modernes de l'hébreu biblique, de même que notre connaissance de la grammaire de ce dernier, sont en bonne partie redevables à la grammaire comparée des langues sémitiques. Avec toutes les précautions qui s'imposent pour éviter de procéder à des généralisations abusives ou à des rapprochements inexacts (faux amis), force est de reconnaître que pour nombre de racines au(x) sémantisme(s) méconnu(s) dans l'Ancien Testament, le seul recours demeure souvent la comparaison avec les langues apparentées.

Signalons qu'au-delà des problèmes de stricte grammaire, c'est également notre appréhension de la stylistique vétérotestamentaire qui a progressé, en particulier grâce à la poésie écrite sur les tablettes d'Ougarit. On s'est aperçu que les normes littéraires (différents types de « strophes », de parallélismes...) que ces textes respectent sont très proches de celles mobilisées par les poètes de l'Ancien Testament, si bien que certaines particularités qui n'avaient pas été suffisamment explorées du côté de la Bible ont pu être mises en lumière lors de travaux consacrés simultanément aux poésies ougaritique et biblique⁷⁰.

⁶⁹. Pour une discussion récente, voir C. ROLLSTON, « Scribal Education in Ancient Israel », *op. cit.*, p. 61-65.

⁷⁰. Voir la synthèse de W.G.E. WATSON, *Classical Hebrew Poetry. A guide to its Techniques*, T and T Clark Biblical Languages, New York, T. and T. Clark, 2005.

3.2. Apports historiques

Passons à présent aux aspects les plus spectaculaires de l'enrichissement de la science vétértestamentaire grâce aux données épigraphiques. Et d'abord, les questions historiques⁷¹.

3.2.1. Historicité de personnes, lieux, événements, pratiques

La manière la plus évidente par laquelle la découverte d'inscriptions peut intervenir dans les débats sur le rapport du texte biblique à l'Histoire est la confirmation de l'existence de personnages, lieux, événements ou pratiques mentionnés dans ce dernier. Les exemples abondent :

1. L'historicité du roi David ne peut plus être mise en question depuis que la stèle de Dan (*CoS* 2.39)⁷², découverte en plusieurs fragments entre 1993 et 1995, a été exhumée : elle mentionne BT DWD, la « maison de David », c'est-à-dire, dans le langage politique de l'époque, la dynastie fondée par lui⁷³.
2. On peut voir au musée du Louvre une petite inscription (*CoS* 2.40) sur un double fragment d'ivoire, qui mentionne le roi araméen Hazaël (bénéficiaire d'un oracle d'Élisée, 2 R 8.15), lequel occupa le trône de Damas pendant la seconde moitié du IX^e siècle. C'est en fait l'une parmi quatre inscriptions où l'on retrouve le nom de ce souverain⁷⁴.

On a retrouvé (*cf.* *CoS* 2.70, 2.77) des sceaux ou empreintes de sceaux (bulles) aux noms⁷⁵ de divers personnages bibliques, notamment :

- de rois : « Ézéchias (fils d')Ahaz, roi de Juda », « Ahaz fils de Jotham, roi de Juda », « Manassé fils du roi » (et lui-même roi par la suite) ;

⁷¹. On pourra également se référer à l'article d'A. MILLARD, « Israelite and Aramean History in the Light of Inscriptions », *Tyndale Bulletin* 41, 1990/2, p. 261-275, qui évoque aussi les inscriptions royales assyriennes.

⁷². A. BIRAN et J. NAVEH, « An Aramaic Stele Fragment from Tel Dan », *Israel Exploration Journal* 43, 1993, p. 81-98 ; « The Tel Dan Inscription : A New Fragment », *Israel Exploration Journal* 45, 1995, p. 1-18

⁷³. On retrouve aussi cette expression sur la stèle de Mésha selon A. LEMAIRE, « 'House of David' restored in Moabite Inscription », *Biblical Archaeology Review* 20/3, 1994, p. 30-37.

⁷⁴. F. BRON et A. LEMAIRE, « Les inscriptions araméennes de Hazaël », *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* 83, 1989, p. 35-44.

⁷⁵. Pour un coup d'œil rapide, avec des reproductions à la main, *cf.* K. KITCHEN, *On the Reliability of the Old Testament*, Grand Rapids, Eerdmans, 2003, p. 604, pl. II. Pour des photographies, on peut consulter N. AVIGAD, *Hebrew Bullae from the Time of Jeremiah. Remnants of a Burnt Archive*, Israel Exploration Society, Jerusalem, 1986, ou mieux encore, son magnifique *Corpus of West Semitic Stamp Seals*. Revised and completed by B. SASS, Jerusalem, Israel Exploration Society, 1997. Synthèse récente dans A. LEMAIRE, « Hebrew and West Semitic Inscriptions and Pre-Exilic Israel », dans John DAY (ed.), *In search of Pre-exilic Israel*, T. and T. Clark International, New York, 2004, p. 373-377.

- de ministres (‘BD) des rois Ozias, Jéroboam II, et Osée (dernier roi d’Israël)⁷⁶ ;
- de divers personnages (« Yoahaz », « Jeraḥme’el », « Pedaya ») désignés comme « fils du roi » ;
- de « Azaliah fils de Meshoullam » (2 R 22.3), « Ahiqam, fils de Shaphan » (2 R 22.12), « Gemariah fils de Shaphan » (Jér 36.10-11) ;
- de deux fils, « Azariah » et « Hanoun », du grand-prêtre Hilqiyah (2 R 22.4) ;
- de « Ba^calyša roi des fils d’Ammon⁷⁷ », commanditaire du meurtre de Guedalia gouverneur de Judée (Jér 40.14) ;
- peut-être⁷⁸ de « Baruch fils de Nériaḥ, le scribe », secrétaire de Jérémie (Jér 45).

4. Il serait fastidieux d’énoncer une liste de *toponymes* bibliques dont l’existence est confirmée par leur occurrence en épigraphie.

5. Des *faits de civilisation* peuvent également trouver des parallèles dans les textes :

- C’est ainsi que l’existence d’une double titulature « roi de Hamat et de Luṗaš » pour le roi Zakkur (*CoS* 2.35)⁷⁹, sur la stèle éponyme (ligne 1) du début du VIII^e siècle, offre un exemple de royaume « double » contrôlé par un même souverain, ce qui fait écho à la situation de la Monarchie unifiée sous Saül, David et Salomon.
- Sur le plan militaire, l’ostracon n°4 de Lakish⁸⁰ (*CoS* 3.42C), une lettre dont l’expéditeur était probablement un soldat affecté à un poste militaire situé sur la route reliant Lakish et Azéqah, montre que la technique des feux-signaux était employée pour communiquer entre ces deux sites (évoqués en Jr 34.7 comme places fortes de Juda avant la conquête des Babyloniens). Voilà qui fournit une illustration de Jr 6.1, où le même mot hébreu est utilisé pour désigner un

⁷⁶. A. LEMAIRE, « Name of Israel’s Last King Surfaces in a Private Collection », *Biblical Archaeology Review* 21/6, 1995, p. 49-52.

⁷⁷. R. DEUTSCH, « Seal of Ba’alis Surfaces: Ammonite King Plotted Murder of Judahite Governor », *Biblical Archaeology Review* 25/2, p. 46-49.

⁷⁸. L’authenticité du sceau portant cette inscription est remise en cause par certains. Il est à noter que deux exemplaires d’impression de ce sceau ont été découverts.

⁷⁹. A. LEMAIRE, « Joas de Samarie, Barhadad de Damas, Zakkur de Hamat. La Syrie-Palestine vers 800 av. J.-C. », in S. AHITUV and B.A. LEVINE, A. Mahamat Volume, *Eretz Israel* 24, Jerusalem, 1993, pp. 148*-157*.

⁸⁰. A. LEMAIRE, *Inscriptions hébraïques, tome 1. Les ostraca*, Littératures anciennes du Proche-Orient 9, Paris, Cerf, 1977, p. 110-117.

tel signal d'alerte : « Cherchez un abri, fils de Benjamin, en dehors de Jérusalem. À Teqoa sonnez du cor, sur Bet-Hakkérem élevez un *signal* ! ».

Quant aux *événements* dont l'historicité est établie définitivement par leur mention dans une inscription, disons tout de suite que l'apport des données épigraphiques dépasse en général largement cet aspect pour fournir de surcroît des informations complémentaires extrêmement précieuses – ce que nous allons voir maintenant sur quelques exemples.

3.2.2. Comparaison de différentes versions d'un même événement

De fait, il arrive que le propos d'une inscription recoupe un récit biblique, ce qui ouvre la voie à une comparaison passionnante entre les deux versions.

1. La *stèle de Dan*, que nous avons déjà évoquée, donne l'exemple d'un texte très fragmentaire mais dont il semble possible de retirer des informations historiques importantes. Son interprétation reste discutée, et nous présentons ici l'analyse, devenue « classique », proposée par André Lemaire. Il vaut la peine d'en citer le texte (nous reprenons la traduction du même chercheur)⁸¹ :

- 1) []...[et coupa[]
- 2) []mon père *monta*[]com]battant à/contre Ab[]
- 3) et mon père se coucha ; il alla vers *ses*[pères]. Et le *le roi* d'I[s-]
- 4) raël *pénétra* dans le pays de mon père[. Et] Hadad me fit –moi-même- roi.
- 5) Et Hadad alla devant moi[, et] je *partis de* []
- 6) *de mes rois*. Et j'ai tué *deux* [puiss]ants ro[is], qui avaient attelé *deux mill*[iers de cha-]
- 7) -rs et *deux* mille cavaliers[. *J'ai tué* Jo[ram fils d'[Ahab]
- 8) roi d'Israël, et j'ai tué[Achaz]yahu fils de [Joram roi]
- 9) de la maison de David, et j'ai *établi*[]
- 10) leur pays..[]
- 11) autre....[] *et Jéhu a ré-*
- 12) *gné sur* Is[raël] []
- 13) siège contre[]

⁸¹. A. LEMAIRE, « Épigraphe palestinienne : Nouveaux Documents. I. Fragment de stèle araméenne de Tell Dan (IX^e s. av. J.-C.) », *Henoah* 16, 1994, p. 87-93 ; « The Tel Dan as a Piece of Royal Historiography », *Journal for the Study of the Old Testament* 81, 1998, p. 3-14. Les crochets signalent les lacunes, les italiques indiquent des termes incertains.

Comme on voit, aux lignes 6 à 9, l'auteur de ce texte revendique l'assassinat de deux souverains : Jo[ram fils d'Achab] roi d'Israël, et [Achaz]yahu fils de [Joram] de la maison de David (autrement dit, du royaume de Juda). Les restitutions, signalées entre crochets, paraissent probables car il n'y a qu'un roi d'Israël dont le nom commence par yo-, et qu'un roi de Juda dont le nom finisse par –yahu, remplissant en plus la condition d'être contemporain⁸². Deux conclusions peuvent être immédiatement tirées :

- L'historicité de la mort violente quasi-simultanée de ces deux rois est confirmée.
- Un roi auteur d'une inscription en araméen (et vénérant le roi Hadad) revendiqua ce double meurtre, que la Bible attribue à Jéhu (2 R 9.24-28).

En fait, une analyse plus détaillée montre que ce roi araméen est probablement Hazaël⁸³, qui régna entre 840 et 805 (ou 803) environ : il s'agit du meilleur candidat, contemporain des deux rois tués (cf. 2 R 8.28s). Une objection formulée contre cette identification est que le narrateur mentionne son prédécesseur sur le trône comme son « père », alors que 2 R 8.7-15 suggère selon bien des interprètes que Hazaël était un usurpateur, ce que confirmerait une inscription de Salmanasar III qui l'appelle « fils de personne ». Mais comme Lemaire le notait, 2 R 8.7-15 ne dit pas, en toute rigueur, que Hazaël a tué son prédécesseur, mais montre qu'il en était familier – ce qui pourrait justifier qu'il l'évoque comme son père. En 1 S 24.12, David appelle ainsi Saül, alors même que ce dernier n'est évidemment pas son père au sens génétique du terme, et que Saül cherche à le tuer !

Doit-on s'étonner qu'un roi revendique l'œuvre (si l'on peut dire) d'un autre personnage politique, d'un pays ennemi ? Certainement pas, eu égard à ce que l'on sait de la propagande politique au Proche-Orient ancien. Des cas similaires sont connus ; Lemaire cite celui du meurtre de Giammu, dont l'assassinat est imputé par le monolithe de Kurkh à des nobles, mais que Salmanasar III s'attribuait⁸⁴.

⁸² Signalons néanmoins qu'une discussion existe sur le mot traduit « roi » par Lemaire, juste avant l'expression « maison de David », puisqu'il relève d'une restitution partielle. Ainsi, là où Lemaire propose [ML]K, A. Millard, « The Tell Dan Stele », in W. HALLO et K.L. YOUNGER (eds), *The Context of Scripture*, vol.2: *Monumental Inscriptions from the Biblical World*, Leiden/Boston, Brill, 2003, p. 162, suggère plutôt de lire [W²HP]K, et de traduire : « and I overthrew ».

⁸³ A. LEMAIRE, « Épigraphie paléstinienne : Nouveaux Documents. I. Fragment de stèle araméenne de Tell Dan (IX^e s. av. J.-C.) », *op. cit.*, p. 90ss.

⁸⁴ A. LEMAIRE, « The Tel Dan as a Piece of Royal Historiography », *op. cit.*, p. 11.

2. La stèle de Mésha date à peu près de la même période mais offre un texte bien plus long. Il s'agit d'une inscription dans laquelle le roi moabite éponyme revendique à la fois la libération du joug israélite et toute une série de conquêtes et de constructions de villes. On recoupe donc en partie le récit biblique de 2 R 3, qui évoque la révolte de Mésha, l'expédition punitive menée par Yoram, et le retrait subit de l'armée israélite. La comparaison avec les données bibliques a donné lieu à des propositions divergentes, dont l'examen mériterait une étude à part⁸⁵.
3. Un fragment d'une autre stèle moabite portant une inscription publiée par Ahituv en 2003⁸⁶ pourrait éclairer quelque peu un verset resté jusque-là énigmatique aux yeux de certains exégètes. Osée 10.14 affirme en effet : « Toutes tes villes seront dévastées comme Shalmân dévasta Bêt-Arbel ». On avait bien proposé d'identifier ce Shalmân à un roi moabite Salamanu connu par une inscription akkadienne de Tiglath-Phalazar III, mais il paraissait étonnant qu'un souverain de Moab soit parvenu jusqu'à Bêt-Arbel, dont la localisation la plus probable est Irbid, sise au nord du territoire ammonite (lui-même situé au nord du pays moabite). Cela supposerait une campagne militaire victorieuse de Moab sur les Ammonites à une période avoisinant celle de Tiglath-Phalazar (745-727 av. J.-C.) – voilà précisément ce dont témoigne l'inscription en question, qui évoque même l'emploi de prisonniers ammonites par le roi moabite pour effectuer des travaux de construction.

Dans une étude détaillée de 2005⁸⁷, Lemaire a confirmé la datation déjà proposée par Ahituv (au VIII^e siècle et avant les invasions assyriennes commençant en 734), et proposé d'identifier l'auteur du texte inscrit à Shalmân⁸⁸.

⁸⁵. Pour un exemple d'étude détaillée, on peut se référer à A. LEMAIRE, « La stèle de Mésha et l'histoire de l'ancien Israël », in D. GARONNE and E. ISRAEL (eds), *Storia e tradizioni di Israele : Scritti in onore di J. Alberto Soggin*, (Brescia: Paideia), 1991, p. 143-169.

⁸⁶. S. AHITUV, « A New Moabite Inscription », *Israel Museum Studies in Archaeology* 2, 2003, p. 3-10.

⁸⁷. A. LEMAIRE, « Essai d'interprétation historique d'une nouvelle inscription monumentale moabite », *Comptes Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 2005, p. 95-108.

⁸⁸. Puisqu'il ressortit à l'épigraphie akkadienne et sort donc du champ de l'épigraphie ouest-sémitique, nous ne pouvons que signaler en passant le dossier important de la confrontation entre les récits historiques bibliques et les inscriptions néo-assyriennes, principalement les annales royales. Par exemple, celles datant de la seconde moitié du VIII^e s. av. J.-C. et évoquant les campagnes militaires menées au Levant par Tiglath-Phalazar III et ses successeurs sont à mettre en rapport avec les passages bibliques concernant la guerre syro-éphraïmite, puis la chute de Samarie.

3.2.3. Éclairages sur les usages et techniques

Même quand les inscriptions ne concernent pas directement des récits bibliques, elles sont susceptibles de fournir des données éclairant leur arrière-plan, au niveau par exemple des techniques utilisées. Deux exemples :

1. Sur le plan *administratif*, les ostraca de Samarie⁸⁹, trouvés lors des fouilles du palais de la capitale du royaume du Nord, nous mettent directement en contact avec la gestion quotidienne de réserves d'huile et de vin.
2. Sur le plan *littéraire*, les papyri d'Éléphantine⁹⁰ (exemples en *CoS* 3.46-54), écrits en araméen, ont montré que les extraits de lettres contenus dans Esdras-Néhémie sont conformes à la phraséologie épistolaire de leur siècle. Il est intéressant de noter au passage que – fait rarissime – l'on a retrouvé deux exemplaires d'une lettre : l'un des deux est un brouillon, comme en témoignent des ajouts interlinéaires ! En outre, on peut avoir grâce à ces papyri une idée de l'apparence que devaient revêtir les textes bibliques en ce temps-là, de même que l'on en a un aperçu pour l'époque d'Ésaïe grâce à l'inscription de Deir 'Alla (*cf.* plus bas, 3.3.1).

3.2.4. Informations complémentaires

Il arrive aussi que les données épigraphiques permettent de *compléter* les données sur des périodes peu ou pas couvertes par la Bible. C'est particulièrement frappant pour l'époque perse. Quelques exemples :

1. En combinant les informations contenues dans un papyrus d'Éléphantine (daté de 408) et dans des papyri et sceaux du Wadi Daliyeh (datés du IV^e siècle), on peut prolonger les données bibliques et mieux appréhender la succession des gouverneurs de Samarie et des grands-prêtres de Jérusalem à l'époque perse, particulièrement après 450⁹¹.
2. Des études ont paru sur l'extension territoriale et la population de la province de Judée à l'époque perse, ainsi que sur les régions avoisinantes⁹² ; sur

⁸⁹. A. LEMAIRE, *Inscriptions hébraïques*, *op. cit.*, pp. 23-81, 245-250.

⁹⁰. B. PORTEN, « Elephantine Papyri », *Anchor Bible Dictionary* II, p. 445-455.

⁹¹. A. LEMAIRE, « La fin de la première période perse en Égypte et la fin de la chronologie judéenne vers 400 av. J.-C. », *Transeuphratène* 9, 1995, p. 51-61. Pour une discussion très détaillée et récente, voir la thèse de doctorat de J. DUŠEK, *Les manuscrits araméens du Wadi Daliyeh et la Samarie vers 450-332 av. J.-C.*, Leiden/Boston, Brill, 2007, p. 508-607.

⁹². A. LEMAIRE, « Populations et territoires de la Palestine à l'époque perse », *Transeuphratène* 3, 1990, p. 31-74 (carte p. 74).

l'économie de l'Idumée⁹³ (sur la base des centaines d'ostraca araméens découverts près d'Hébron), et sur les taxes et impôts au sud de la Palestine (région d'Arad, Beersheba, Khirbet el-Qôm)⁹⁴.

3.3. Pratiques religieuses

À côté des aspects purement événementiels ou d'ordre culturel et pratique, les inscriptions anciennes jettent une lumière précieuse sur la religion « officielle » comme sur la piété populaire.

3.3.1. Prophétie⁹⁵

Ainsi, on a découvert plusieurs textes qui témoignent de l'importance de la prophétie à l'Âge du Fer chez les voisins immédiats d'Israël

1. L'inscription de Deir 'Alla⁹⁶ (CoS 2.27) est un texte araméen noté à l'encre sur du plâtre apposé à des murs, qui commence par la formule suivante : « Admonitions du livre de Bala'am, fils de Beor, l'homme qui voit les dieux », quasiment identique à celle de Nb 24.3 ! La suite du texte évoque notamment une vision nocturne. Ainsi, le souvenir du prophète, originaire apparemment du pays des Ammonites (Nb 22.5), demeurait dans un territoire dont la situation géographique occasionna le rattachement au moins temporaire à la suprématie araméenne. Il est intéressant de remarquer que le texte était disposé sur un mur sous la même forme que les colonnes d'un rouleau de papyrus, ce qui suggère que l'inscription retrouvée est une copie d'un texte existant d'abord sous forme d'un tel rouleau⁹⁷.

⁹³. A. LEMAIRE, « L'économie de l'Idumée d'après les nouveaux ostraca araméens », *Transjordanien* 19, 2000, p. 131-143.

⁹⁴. A. LEMAIRE, « Taxes et impôts... », *op. cit.*, p. 133-142.

⁹⁵. J. ASURMENDI, J.-M. DURAND, R. LEBRUN, E. PUECH, P. TALON, *Prophéties et Oracles. I Dans le Proche-Orient Ancien*, Supplément au Cahier Évangile 88, Paris, Cerf, 1994. A. LEMAIRE, « Prophètes et Rois dans les inscriptions ouest-sémitiques (IX^e-VI^e siècle av. J.-C.) », dans A. LEMAIRE (éd.), *Prophètes et Rois, Bible et Proche-Orient*, Paris, Cerf, 2001, p. 85-115. A. MILLARD, dans son très intéressant article « Aspects of Prophetic Writings », *op. cit.*, traite également de la prophétie néo-assyrienne - qui sort du cadre de notre article (cela relève de l'épigraphie est-sémitique) - ainsi que d'éléments de piété populaire que nous évoquons plus bas.

⁹⁶. E. PUECH, « Inscription de Deir 'Alla : Admonitions de Bala'am », dans le Supplément au Cahier Évangile 88 (note précédente), p. 92-95. A. LEMAIRE, « Les inscriptions sur plâtre de Deir 'Alla et leur signification historique et culturelle », dans J. HOFIJZER et G. VAN DER KOOIJ (ed.), *The Balaam Text from Deir Alla re-evaluated : proceedings of the International Symposium, Leiden, 21-24 August 1989*, Leiden/Copenhagen/New York, Brill, 1991, p. 33-57.

⁹⁷. Comme le notait A. MILLARD, « Aspects of Prophetic Writings », *The Scottish Bulletin of Evangelical Theology* 7, 1989/2, pp. 90, 93. Dans son article à paraître « The Ancient Levant's Gift to the World – the Alphabet », p. 6, il se dit sûr que ce texte « reproduit une colonne d'un rouleau ».

2. *L'inscription de la citadelle d'Amman* (CoS 2.24), que l'on peut dater de la seconde moitié du IX^e siècle ou de la première moitié du VIII^e, nous livre selon toute vraisemblance le texte d'un oracle dont un roi ammonite fut le bénéficiaire, et dont il se prévalut en le faisant graver sur une stèle. Nous en proposons la traduction suivante (il manque le début et la fin des lignes) :

- 1) ...M]ilkom [a dit] : « Construis-toi des entrées autour de [
- 2)]car tous ceux qui t'entourent mourront certainement[
- 3)]je les supprimerai certainement, mais tous ceux qui entrent[
- 4)]parmi toutes les colonnades les justes passeront la nuit[
- 5)]une porte avec le battant de térébinthe KBH⁹⁸[
- 6)]tu craindras au milieu du porche[
- 7)]et[
- 8)]paix à toi et paix[

De ce texte, largement fragmentaire, il est possible de retirer plusieurs informations quant à la prophétie telle qu'elle était conçue chez les Ammonites :

- Un oracle pouvait être donné par le dieu national (ici Milkom) à un personnage dont l'importance suggère qu'il s'agit du roi (il est en mesure de faire graver une stèle et de procéder aux constructions qu'elle mentionne) ; ainsi on entre dans le domaine de la « prophétie de cour » connue dans la Bible (2 R 18), liant politique et religion ;

- Du point de vue du contenu, cet oracle :

- légitime probablement des constructions défensives (ligne 1) ;
- contient une promesse de protection du dieu qui se place aux côtés du roi pour lutter contre ses ennemis (l. 2-3) ;
- semble évoquer également une promesse de paix (l. 8 : de la part d'un dieu, il s'agit plus probablement d'une promesse que d'un vœu) ;
- fait peut-être appel à la crainte religieuse (l. 6), peut-être même dans le cadre d'un temple (les colonnades ont été vues par certains comme celles d'un tel édifice).

Un tel texte est à mettre en rapport avec l'oracle délivré par Nathan au roi David (2 S 7). Ce dernier fonde la légitimité du roi qui succédera à procéder à

⁹⁸. Malgré les propositions de divers chercheurs, ce terme nous semble encore non élucidé.

des constructions (celles du Temple) : « c'est lui qui bâtira une maison pour mon nom » (v. 13) ; le dieu national, Yahvé, y assure le futur souverain de son soutien (v. 13ss), et il est intéressant de noter que l'oracle est délivré à David alors que Yahvé « lui avait accordé le repos en le délivrant de tous les ennemis qui l'entouraient » (v. 1), formulation proche de la l. 2 du texte ammonite. Enfin, un lien semble opérer dans les deux cas entre la paix et le projet de construction d'un édifice royal.

3.3.2. Mythologie cananéenne

Quand on a sorti de terre puis déchiffré les premières tablettes d'Ougarit, à partir de 1939, peu de chercheurs auraient rêvé de ce qu'ils y ont découvert : on était tout simplement tombé sur la « bibliothèque » d'un ou plusieurs prêtres d'un site relevant de la culture cananéenne de l'époque de Moïse ! Sur de grandes tablettes, dont certaines sont exposées au Louvre, les spécialistes purent lire toute une littérature mythologique, dont un véritable « cycle de Baal ». Il était enfin possible de comprendre en détail en quoi consistaient les représentations religieuses des Cananéens, et incidemment la pertinence de la critique qu'en firent les prophètes. Le sujet est si important et si riche que nous renonçons à le développer ici ; il mériterait une étude à part.

3.3.3. Sacrifices

Autre facette de la religion « officielle » où l'épigraphie fournit des parallèles : celui du rituel sacrificiel.

1. Dès 1844, on découvrit un texte punique (autrement dit, en phénicien de Carthage) appelé « tarif de Marseille » (à cause du lieu où il fut découvert), CoS 1.98, qui mentionne les tarifs de divers sacrifices, notamment l'holocauste (*LH*) et le sacrifice-*ŠLM* (souvent rendu « sacrifice de paix dans nos traductions du Lévitique). Mais ce sont surtout les centaines de tablettes rituelles ougaritiques⁹⁹ (exemple en CoS 1.95) datant du XIII^e siècle avant notre ère (époque de Moïse selon la chronologie la mieux fondée), qui offrent un parallèle intéressant – mais aussi des points de contraste saisissants. On y trouve de longues listes d'animaux offerts à divers dieux, et on y constate l'emploi de termes techniques bien connus dans Lv : racines *DBḤ*, *ŠLMM*, *ŠRP* (voir le bilan des similitudes et différences entre Lv et Ugarit par Pardee¹⁰⁰). Chose inimaginable en contexte

⁹⁹. Pour l'ensemble des textes et des tableaux récapitulatifs, voir la somme colossale de D. PARDEE, *Ras-Shamma 12. Les textes rituels*, 2 volumes, Paris, Editions Recherches sur les civilisations, 2000.

¹⁰⁰. D. PARDEE, *Ritual and Cult at Ugarit*, Leiden/Boston/Köln, Brill, 2002, p. 233-241.

hébraïque, le roi semble avoir officié à certaines occasions en tant que sacrificeur.

3.3.4. Lieux de culte alternatifs, et vocalisation du tétragramme

Certains papyri d'Éléphantine ont offert un éclairage inespéré sur une période légèrement postérieure à celle d'Esdras et Néhémie (fin du V^e siècle), non documentée par la Bible : on y trouve en effet des missives émanant d'un centre militaire juif établi en Égypte, pourvu de son propre temple au dieu d'Israël, appelé Yaho (YHW) : voilà qui atteste de la présence de sanctuaires alternatifs à celui de Jérusalem en Diaspora, et qui permet une discussion de la vocalisation antique du nom divin. Les ostraca araméens d'Idumée permettent également d'appréhender des réalités religieuses du IV^e siècle : ainsi, un ostracon publié en 2006 par Lemaire¹⁰¹ mentionne à la fois un temple de 'Uzza (divinité nord-arabe connue notamment des Nabatéens), *BYT 'Z* , et un temple de Yaho, *BYT YHW*, qui étaient probablement situés à Khirbet el-Qôm.

3.3.5. Un ustensile des prêtres

Signalons un dernier élément apparemment lié au culte officiel : il s'agit d'une grenade en ivoire¹⁰² (*CoS* 2.48) sur laquelle est notée l'inscription suivante : *LBHY[]HQDŠ KHNM*. On a proposé de lire *LBY[T YHW]H QDŠ KHNM*, « appartenant à la mais[on de Yahv]é, chose sainte des prêtres¹⁰³ », ce qui ferait de ce petit objet le seul ustensile du temple de Salomon parvenu jusqu'à nous. Il est cependant aussi possible de lire *LBY[T Š]H QDŠ KHNM*, « appartenant à la mais[on de Ashér]ah, chose sainte des prêtres », auquel cas ce serait un récipient voué au culte de la fameuse déesse.

3.3.6. Piété populaire

Quelques inscriptions donnent des indications sur la piété des habitants de terre sainte, ou des voyageurs qui y passaient.

¹⁰¹ A. LEMAIRE, « New Aramaic Ostraca from Idumea », dans O. LIPSCHITS et M. OEMING (éds), *Judah and Judeans in the Persian Period*, Winona Lake, Eisenbrauns, 2006, p. 417.

¹⁰² A. LEMAIRE, « Une inscription paléo-hébraïque sur grenade en ivoire », *Revue Biblique* 88, 1981, p. 236-39.

¹⁰³ L'antiquité de cette inscription est actuellement l'objet d'un débat : voir l'article « Is this Inscription Fake? You decide », *Biblical Archaeology Review* 33/5, 2007, p. 67-69, et www.biblicalarchaeology.org/pomegranate (consulté le 08/01/2007).

1. Ainsi, les graffiti de Khirbet el-Qôm¹⁰⁴ (CoS 2.52) et de Kuntillet Ajrud¹⁰⁵ (CoS 2.47) mentionnent « Yahvé et son Ashérah », ce qui semble être une attestation du syncrétisme qui devait être la pratique concrète d'une partie de la population. Ces courts textes ont donné lieu à de nombreuses discussions pour savoir si le mot Ashérah y désigne une déesse ou un poteau cultuel (dans l'Ancien Testament, on trouve des occurrences conduisant aux deux acceptions). En fait, le passage de l'un à l'autre peut s'expliquer sans grande difficulté du point de vue de la religiosité du quotidien, soit par une sorte de personnification, soit par une assimilation.
2. Les graffiti de Khirbet Beit Lei (CoS 2.53) ont pu être interprétés comme les témoins de la détresse de Judéens à l'occasion de l'expédition de Sennachérib en 701 av. J.-C.¹⁰⁶, qui gravèrent notamment les prières suivantes :
 - « Yahvé est Dieu de toute la terre ; les montagnes de Juda appartiennent au Dieu de Jérusalem » ;
 - « Interviens, Yahvé miséricordieux ; absous, Yah-Yahvé ! » ;
 - « Sauve, Yahvé ! ».
3. Les deux minuscules rouleaux d'argent de Ketef Hinnom¹⁰⁷ (CoS 2.83), datés d'environ 600 av. J.-C., incluaient dans leur texte une bénédiction très proche de celle de Nb 6.24-26 ; le second, le plus lisible, finit ainsi : « Que Yahvé te bénisse, te garde. Que Yahvé fasse briller sa face sur toi et t'accorde la paix¹⁰⁸ ». Il s'agit d'amulettes dont on présume qu'elles avaient « une fonction prophylactique et propitiatoire rattachée à la bénédiction divine »¹⁰⁹, et avaient été déposées dans une tombe, sans que l'on sache si elles faisaient partie des objets habituels du défunt ou étaient censées le protéger après la mort.

¹⁰⁴. W. DEVER, « Iron Age Epigraphic Material from the Area of Khirbet el-Kôm », *Hebrew Union College Annual* 40/41, 1970, p. 139-205; A. LEMAIRE, « Les inscriptions de Khirbet El-Qôm et l'Ashérah de Yhwh », *Revue Biblique* 84, 1977, p. 595-608. Pour une étude détaillée des inscriptions de Khirbet el-Qôm, Kuntillet Ajrud et Khirbet Beit-Lei, voir Z. ZEVIT, *The Religions of Ancient Israel. A Synthesis of Parallactic Approaches*, London and New York, Continuum, 2001, p. 350-438

¹⁰⁵. Z. MESHEL, *Kuntillet 'Ajrud : A Religious Centre from the Time of the Judean Monarchy on the Border of Sinai*. Israel Museum Cat. N°175, 1978.

¹⁰⁶. A. LEMAIRE, « Prières en temps de crise : les inscriptions de Khirbet Beit Lei », *Revue Biblique* 83, 1976, p. 558-568 ; Z. ZEVIT, *The Religions of Ancient Israel, op. cit.*, p. 435.

¹⁰⁷. G. BARKAY, « The Priestly Benediction on silver Plaques from Ketef Hinnom in Jerusalem », *Tel Aviv* 19, 1992, p. 139-192 ; G. BARKAY, A.G. VAUGHN, M.J. LUNDBERG et B. ZUCKERMAN, « The Amulets from Ketef Hinnom : A New Edition and Evaluation », *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 334, 2004, p. 41-71.

¹⁰⁸. *Ibid*, p. 334.

¹⁰⁹. H. NUTKOWICZ, *L'homme face à la mort au royaume de Juda. Rites, pratiques et représentations*, Paris, Cerf, 2006, p. 173.

En outre, on en sait un peu plus sur la religion en Judée, Samarie, Idumée, région de Gaza à l'époque achéménide, grâce aux inscriptions récemment découvertes, et particulièrement par le biais de l'onomastique (les noms théophores, autrement dit comportant comme élément constitutif un nom divin, renseignent sur les dieux vénérés par les parents)¹¹⁰.

4. Difficultés et méthodes de l'épigraphie ouest-sémitique

L'abondance de la moisson épigraphique dont nous venons de présenter un échantillon, ainsi que l'irrésistible propension à l'utiliser promptement pour éclairer les affirmations vétérotestamentaires ne doivent pas conduire l'utilisateur des résultats de la recherche (typiquement, le bibliste qui consulte des recueils de textes antiques en vue d'une comparaison avec les données bibliques) à une pure attitude de consommateur, si l'on peut s'exprimer ainsi. Le risque serait pour lui de croire que le produit fini qu'il a sous les yeux – des traductions en langue moderne – peut être utilisé en toute confiance et sans examen critique : or la connaissance des résultats ne dispense pas de celle de la méthodologie ayant présidé à leur obtention, surtout, comme nous allons le voir, quand ils diffèrent dans le détail selon le chercheur qui les propose.

4.1. Les composantes du travail épigraphique

Il convient, en premier lieu, de connaître les différentes tâches que tente d'effectuer l'épigraphiste :

1. Étude épigraphique à strictement parler, autrement dit déchiffrement des textes (avec restitution éventuelle de lacunes).
2. Étude philologique : analyse (morphologique, sémantique) de chaque syntagme.
3. Traduction, avec autant que faire se peut une compréhension d'ensemble (analyse syntaxique...) du texte.
4. Proposition de datation.
5. Interprétation historique

Cette description ne correspond pas nécessairement à une série d'étapes successives : des interactions existent entre les différentes procédures. Ainsi, lors du déchiffrement, il arrivera fréquemment que certaines traces d'une lettre mal conservée ne permettent pas de l'identifier avec certitude, mais simplement de

¹¹⁰ A. LEMAIRE, « Épigraphie et religion en Palestine à l'époque achéménide », *Transeuphratène* 22, 2001, p. 97-113.

dire qu'il peut s'agir de l'une ou l'autre parmi, disons, trois lettres de l'alphabet. Il en résultera un choix de trois mots pouvant être lus au même endroit ; dès lors, la compréhension de l'environnement immédiat de ce lexème, la perception de la syntaxe de la proposition dans laquelle il s'insère, ou encore la reconnaissance d'une formule bien connue, permettront alors peut-être de favoriser l'une ou l'autre possibilité.

4.2. Les difficultés et les méthodes de la tâche épigraphique

Malheureusement, il serait parfaitement illusoire de croire que mener à bien le programme ci-dessus est chose aisée. Revenons sur chaque composante du travail épigraphique, en évoquant les difficultés afférentes, et les méthodes développées pour les affronter.

4.2.1. Le déchiffrement

Il s'agit d'abord, plus souvent que de lire, de *déchiffrer*, tâche rendue ardue par plusieurs facteurs.

a) Lettres difficiles à identifier

Premièrement, les textes sont généralement trouvés dans un très mauvais état, et ce quelque soit leur support. Une inscription est-elle gravée ou incisée ? La stèle ou la tablette sur laquelle elle est écrite sera souvent cassée, certaines lettres étant coupées en deux, d'autres rendues illisibles par des impacts ou éraflures. S'agit-il plutôt d'une inscription à l'encre, sur les restes d'un mur, ou sur un ostracon ? Le spécialiste aura face à lui des mots à moitié effacés, des traces sombres dont il sera difficile de dire s'il s'agit d'encre ou de dépôts à la surface. Et parmi les lettres bien conservées, les formes de ces dernières, dans divers alphabets, sont à certains époques quasiment identiques, ce qui peut entraîner des confusions (la très forte ressemblance des lettres D et R en hébreu aux abords de notre ère explique ainsi que certains scribes aient lu et recopié « Edom » au lieu d' « Aram », et inversement, dans des manuscrits – non vocalisés – de textes bibliques).

b) Présence de lacunes

Deuxième difficulté : les textes sont presque toujours incomplets, puisque les cassures occasionnent la perte d'une partie du texte : le lecteur a pu s'en faire une idée pour le texte de la stèle de Dan plus haut (2.3.2.). Il peut s'agir de « trous » ponctuels, ou bien de sections entières, avec des conséquences parfois

dramatiques : si la moitié inférieure d'une stèle manque, c'est tout simplement la seconde moitié du texte qui est perdue ; mais s'il s'agit de la partie gauche, nous n'aurons à lire que des demi-phrases ! Dans ces conditions, les savants sont souvent tentés de procéder à des restitutions, souvent en s'inspirant de phrases similaires dans d'autres textes épigraphiques ou littéraires (comme l'Ancien Testament). Il faudra alors garder à l'esprit que ces reconstructions (signalées entre crochets) restent très hypothétiques et n'ont aucun support matériel.

c) Parcimonie et caractère fortuit des découvertes pouvant aider

On l'a dit, un certain secours est fourni au chercheur par l'existence de textes aux formulations proches. De fait, certains genres littéraires (textes administratifs, juridiques...) induisent naturellement l'usage d'une phraséologie stéréotypée, voire de véritables « formulaires » standards, comme pour les bordereaux enregistrant des transferts de produits agricoles (*cf.* par exemple les ostraca de Samarie) ou pour les éléments épistolaires les plus répétitifs. Mais la masse des textes vers lesquels le spécialiste peut se tourner n'est ni infinie, ni conforme à une répartition équilibrée : pour des dizaines d'ostraca gardant trace de mouvements de marchandises, on trouvera bien peu de textes hébraïques de véritable facture littéraire. Autrement dit, l'épigraphiste ressemble souvent à quelqu'un qui n'aurait plus à étudier que quelques pages des rares livres en partie arrachés au feu dans une immense bibliothèque victime d'un incendie – ces quelques ouvrages très partiellement lisibles n'étant souvent que des textes mineurs. Et encore n'obtient-il l'accès aux fragments préservés que de manière totalement imprévisible ! Alan Millard¹¹¹ a récemment souligné l'importance des découvertes accidentelles dans la constitution de nos connaissances sur le Proche-Orient Ancien.

d) L'outil informatique

Malgré tous ces obstacles, et précisément parce que le matériau qu'ils ont entre les mains est quantitativement très réduit (donc précieux !), les chercheurs qui consacrent leurs efforts à étudier les inscriptions ouest-sémitiques s'exercent à en retirer la plus grande quantité d'informations possible. Or l'épigraphiste a aujourd'hui à sa disposition des outils technologiques remarquables : ainsi, utiliser des photographies numériques¹¹² lui permettra, au moyen d'un logiciel

¹¹¹ A. MILLARD, « Only Fragments from the Past : the Role of Accident in our Knowledge of the Ancient Near East », *op. cit.*

¹¹² Le site www.inscriptifact.com propose à cet égard une base de données d'une très grande qualité.

adapté, de procéder à des agrandissements sur les zones incertaines, ainsi qu'à des améliorations du contraste. Ces techniques permettent d'obtenir au moins trois types de résultats :

- Faire ressortir des lettres illisibles jusqu'ici (par exemple, quasiment effacées par disparition d'une partie de l'encre sur un ostraca).
- Permettre de mieux discerner les contours des lettres et ainsi de trancher entre diverses propositions de lectures.

Un travail pionnier en la matière fut mené sur les amulettes de Ketef Hinnom en 2004¹¹³.

- Vérifier la plausibilité matérielle de restitutions de segments de texte : il est possible de simuler informatiquement la présence d'une séquence de lettres dans une partie vacante afin de déterminer s'il y a la place nécessaire, et si cette reconstruction s'accorde aux éventuelles traces de lettres¹¹⁴.

4.2.2. *Étude philologique*

Pour *l'analyse morphologique* d'un lexème, une grande difficulté est bien entendu l'absence de vocalisation des textes, qui permettra parfois d'hésiter, pour un même mot, entre plusieurs substantifs possibles, ou entre plusieurs formes verbales ; il arrive même que l'on hésite entre un substantif et un verbe.

4.2.3. *Traduction*

Proposer une *traduction* demeure souvent de l'ordre de la tentative, et les divergences entre les propositions des chercheurs en témoignent. Pour un bibliste qui désire s'intéresser à un texte épigraphique en vue, par exemple, d'une comparaison avec un passage vétérotestamentaire, il convient de garder à l'esprit que le texte en langue moderne cache souvent derrière lui de nombreux choix philologiques. Il est même souhaitable qu'il préfère consulter simultanément une transcription de l'original, ce qui lui permettra souvent d'identifier les racines sémitiques des termes traduits. Prenons l'exemple d'un texte qui a donné lieu à deux lignes d'interprétations divergentes, illustrées par deux traductions en

¹¹³. G. BARKAY, A.G. VAUGHN, M.J. LUNDBERG et B. ZUCKERMAN, « The Amulets from Ketef Hinnom : A New Edition and Evaluation », *op. cit.*

¹¹⁴. Un exemple de l'usage de cette technique récente se trouve dans l'article de M. LANGLOIS, « Les manuscrits araméens d'Hénoch : nouvelle documentation et nouvelle approche », dans A. LEMAIRE et S. MIMOUNI (éd.), *Qoumrân et le judaïsme au tournant de notre ère : actes de la table ronde, Collège de France, 16 novembre 2004*, Paris, 2006, p. 111-121.

partie différentes : l'inscription gravée sur la bouteille de Tell Siran en langue ammonite, et datée d'environ 600 av. J.-C.

- Traduction de Thompson et Zayadine¹¹⁵ : « the works of Amminadab (...) the vineyard and the gardens and the « ʾṯr »¹¹⁶ and cisterns. May he rejoice and be glad for many days and long years ».
- Traduction de Krahmalkov¹¹⁷ : « The poem of Amminadab (...) : « to the vineyard and the orchard ! Or shall I be left behind and destroyed ? » He (who says this) rejoice and be happy that life is long and there are years yet unlive ».

S'il s'agit de toute manière d'une inscription du roi ammonite Amminadab, la seconde traduction (qui suppose des analyses philologiques peu rigoureuses selon nous) en fait un poème, tandis que la première y voit un petit texte commémoratif de la part d'un roi qui se prévaut de travaux qu'il a mis en œuvre, selon un genre littéraire bien connu. Ici semble se vérifier le principe selon lequel « l'interprétation la plus simple est toujours la meilleure ». Notons au passage la proximité avec un verset de Qohélet (2.4-6) : « je me suis fait de grandes œuvres : je me suis bâti des maisons, je me suis planté des vignes ; je me suis fait des jardins et des parcs et j'y ai planté des arbres de tous fruits ; je me suis fait des bassins d'eau pour en arroser une pépinière produisant des arbres. » La Bible mentionne ailleurs un jardin royal (2 R 21.18) et on a pu faire un rapprochement avec le thème du « jardin des plaisirs » (comme celui du bien-aimé de la Sulamite, Ct 6.2-11)¹¹⁸.

4.2.4. Datation

Comment situer une inscription dans le temps (la plupart ne contiennent aucune date) ? Trois pistes au moins peuvent être suivies. Dans le cas le plus favorable, elle provient de fouilles régulières et a de plus été exhumée dans une couche archéologique faisant l'objet d'une datation (fourchette temporelle). À défaut, on s'intéresse à la forme et au fond de l'inscription. Il se peut en effet que le texte fasse mention d'un personnage ou d'un événement historique, auquel cas on a, au mieux une époque probable de production, du moins un *terminus a quo*.

¹¹⁵ H.O. THOMPSON et F. ZAYADINE, « The Tell Siran Inscription », *Bulletin of the American Schools of Oriental Research* 212, 1973, p. 5-11. Nous sautons la titulature et généalogie d'Amminadab.

¹¹⁶ Vocabulaire difficile à identifier et que les éditeurs ont préféré laisser en transcription; les meilleures propositions oscillent entre « canal », « tunnel » ou « réservoir ».

¹¹⁷ C. KRAHMALKOV, « An Ammonite Lyric Poem », *BASOR* 223, 1976, p. 55-57.

¹¹⁸ A. LEMAIRE, « Epigraphy, Transjordanian », *Anchor Bible Dictionary* II, p. 561-568.

Sinon, on en vient à l'étude de la forme des lettres ou *paléographie*, car l'examen de nombreuses inscriptions permet de dresser des tableaux résumant l'évolution des graphies au fil des siècles. Des modifications significatives dans cette évolution sont approximativement situées dans le temps sur la base d'un échantillonnage (certaines inscriptions datées avec certitude peuvent servir d'étalons), et l'examen des formes des lettres d'une nouvelle inscription permet de tenter de situer cette dernière dans la série évolutive. Ce type de datation ne produit cependant que des résultats très approximatifs, en général avec une incertitude de l'ordre du siècle ou du demi-siècle. On notera, pour finir, qu'il convient de distinguer entre la datation de l'inscription et celle du texte : celle-là peut n'être qu'une énième copie de celui-ci dans une chaîne de transmission courant sur des décennies ou des siècles.

4.2.5. Interprétation historique

L'*interprétation historique* est évidemment un enjeu essentiel. Un des aspects en est la comparaison avec les données provenant de l'Ancien Testament : nous en avons vu quelques exemples plus haut.

4.2.6. Une difficulté additionnelle : le problème des faux

Signalons en dernier lieu qu'un problème supplémentaire, imputable essentiellement à la cupidité humaine (les inscriptions anciennes s'achètent pour des montants astronomiques), a pris de l'importance ces dernières années : celui de la mise en doute de l'authenticité d'un certain nombre d'inscriptions. Il est confirmé que des faux ont été produits et continuent à l'être. Si le débat au sujet de l'inscription « Jésus, fils de Joseph, frère de Jacques » sur un ossuaire datant du premier siècle de notre ère semble aujourd'hui clos (en faveur de l'authenticité¹¹⁹) après des années de controverse, une pièce aussi emblématique que la grenade d'ivoire (ce serait, peut-être, un vestige – le seul – des ustensiles du temple de Salomon) fait l'objet de discussions¹²⁰. L'idée avancée par certains de limiter les publications à des inscriptions trouvées dans des fouilles régulières se heurte au fait que la majeure partie des inscriptions découvertes depuis le XIX^e s. (dont

¹¹⁹. Essentiellement suite à la « Jerusalem Forgery Conference » organisée par la Biblical Archaeology Society en Janvier 2007, table ronde à laquelle ont participé des spécialistes de premier plan, comme André Lemaire (qui avait publié l'inscription de l'ossuaire), Alan Millard ou Shmuel Ahituv. Voir <http://bib-arch.org/forgery/forgeryreport.html> (consulté le 08/01/2008).

¹²⁰. Voir « Is this Inscription Fake ? You decide », *Biblical Archaeology Review* 33/5, 2007, pp. 67-69, et www.biblical-archaeology.org/pomegranate (consulté le 08/01/2007).

l'écrasante majorité est au-dessus de tout soupçon) l'ont été hors des chantiers archéologiques.

5. Quelques ressources bibliographiques pour le bibliste

Pour finir, nous voudrions fournir à ceux qui s'intéressent aux inscriptions ouest-sémitiques en vue d'une comparaison avec l'Ancien Testament un petit panorama (loin d'être exhaustif) des sources qu'ils peuvent utiliser pour se documenter. Nous irons par degré de spécialisation croissant, des sources les plus accessibles et relevant de la vulgarisation pour public « cultivé » à celles destinées aux spécialistes, en passant par les ouvrages que le bibliste devrait manipuler régulièrement. Recommandons auparavant l'excellente introduction aux inscriptions hébraïques, ancienne mais toujours pertinente, d'Henri Michaud¹²¹.

5.1. Recueils de traductions de type « vulgarisation »

L'accès le plus simple à un texte ancien est fourni par les recueils de traductions (qui ne se limitent pas aux inscriptions en ouest-sémitiques, du reste), dont voici des exemples commodes à manier :

- *Textes du Proche-Orient Ancien et Histoire d'Israël*¹²², centré sur les questions d'histoire et s'intéressant plus particulièrement aux textes fournissant les versions « étrangères » (annales assyriennes...) d'événements évoqués dans l'Ancien Testament ;
- Diverses livraisons des *Suppléments aux Cahiers Évangile* ; signalons comme particulièrement utiles les numéros consacrés :
 - *Aux Lois de l'Orient Ancien* (n°56) ;
 - *À Israël et les nations d'après les textes du Proche-Orient Ancien* (n°69) ;
 - *Aux Traités et serments dans le Proche-Orient Ancien* (n°81) ;
 - *Aux Prophéties et Oracles (I. Dans le Proche-Orient Ancien, n°88)*.

5.2. Recueils destinés aux biblistes

- Les volumes de la collection Littératures du Proche-Orient Ancien (LAPO), aux éditions du Cerf, présentent des traductions scientifiques de textes importants ou de collections cohérentes (textes mythologiques

¹²¹ H. MICHAUD, *Sur la pierre et l'argile. Inscriptions hébraïques et Ancien Testament*, Cahiers d'archéologie biblique n°10, Neuchâtel/Paris, Delachaux et Niestlé, 1958.

¹²² J. BRIEND et M.-J. SEUX, *Textes du Proche-Orient Ancien et Histoire d'Israël*, Paris, Cerf, 1977.

d'Ougarit, par exemple) ; ils ne se contentent pas de citer les extraits offrant des parallèles avec la Bible mais ont pour vocation d'offrir des traductions accompagnées de nombreuses notes infra-paginales à portée philologique.

- *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*¹²³, abrégé en *ANET*, constitue le recueil utilisé par des générations de biblistes ; il inclut un index biblique en fin de volume ;
- *The Context of Scripture*¹²⁴, en trois tomes, abrégé en *CoS*, est plus récent et comporte une riche bibliographie ainsi que des notes philologiques ; y sont signalés en colonne les parallèles bibliques (mais il n'y a pas d'index final de ces textes).

Ces deux derniers recueils sont des ouvrages de référence, et l'on peut repérer un texte à l'aide de son numéro *CoS* ou de sa page dans *ANET*.

5.3. Recueils de transcriptions, traductions et notes philologiques

Un type de recueil encore plus « scientifique » inclut des informations supplémentaires, comme la transcription du texte (permettant de reconnaître aisément les racines sémitiques, par exemple) et des notes expliquant les choix conduisant à la traduction proposée. Les grands classiques sont :

- *Kanaanäische und Aramäische Inschriften*¹²⁵ (*KAI*), si connu que les textes sont souvent cités par les chercheurs sous leur numéro *KAI* ;
- *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*¹²⁶ (*TSSI*), ont chacun des trois volumes est consacré à un domaine différent : vol. 1, *Hebrew and Moabite Inscriptions*, vol.2, *Aramaic Inscriptions including inscriptions in the dialect of Zenjilri*, vol.3, *Phoenician Inscriptions in the mixed dialect of Arslan Tash*.

¹²³. J.B. PRITCHARD (éd.), [ANET=] *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, 3^e éd., Princeton, Princeton University Press, 1969; [ANEP=] *The Ancient Near East in Pictures relating to the Old Testament*, 2nd éd., Princeton, Princeton University Press, 1969. Version abrégée «de poche » : *The Ancient Near East*, vol.1 : *An Anthology of Texts and Pictures*, vol.2 : *A New Anthology of Texts and Pictures*, Princeton, Princeton University Press, 1958 et 1975 respectivement.

¹²⁴. W. HALLO et K.L. YOUNGER (éds), [CoS=] *The Context of Scripture* (vol.1: *Canonical Compositions from the Biblical World*, vol.2: *Monumental Inscriptions from the Biblical World*, vol. 3: *Archival Documents from the Biblical World*), Leiden/Boston, Brill, 2003.

¹²⁵. H. DONNER et W. RÖLLIG, *Kanaanäische und Aramäische Inschriften*, 4 volumes, Wiesbaden, Harrassowitz, 1966/68/69.

¹²⁶. C.L. GIBSON, *Textbook of Syrian Semitic Inscriptions*, 3 volumes, Oxford, Clarendon Press, 1971/75/82.

Pour les inscriptions en paléo-hébreu, on dispose de plusieurs ouvrages spécifiques¹²⁷.

5.4. Editio princeps et articles spécialisés

Le bibliste qui voudra approfondir encore ses recherches sur un texte en particulier pourra consulter la première édition scientifique de l'inscription (*editio princeps*), puis divers articles de recherche : il arrive souvent que l'on ne parvienne à une interprétation vraisemblablement correcte qu'après une série de travaux de divers chercheurs, permettant d'améliorer la lecture épigraphique, l'analyse philologique, la datation ou l'interprétation historique. Dans ce cas, la documentation est bien sûr propre à chaque inscription ou groupe d'inscriptions.

5.5. Usuels

On dispose également d'usuels :

- Le dictionnaire d'épigraphie nord-ouest sémitique de Hoftijzer et Jongeling¹²⁸ est un outil commode pour vérifier les racines sémitiques apparaissant dans les inscriptions.
- Nous avons aussi déjà mentionné plus haut la grammaire de l'hébreu épigraphique de Sandra Gogel¹²⁹.

5.6. Inventaires et synthèses

Signalons enfin un type de publication qui peut être utile aussi bien au bibliste confirmé qu'à l'amateur : régulièrement, des articles paraissent qui font le bilan des inscriptions publiées et présentent parfois une synthèse quant à leur importance pour l'histoire d'Israël, dans diverses revues¹³⁰. Quelques exemples :

¹²⁷ G.I. DAVIES, *Ancient Hebrew Inscriptions. Corpus and Concordance*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991. J. RENZ et W. RÖLLIG, *Handbuch der althebräischen Epigraphik*. Band I: *Die Althebräischen Inschriften*, Teil 1: *Text und Kommentar*. Band II/I: *Die althebräischen Inschriften*, Teil 2: *Zusammenfassende Erörterungen, Paläographie und Glossar*. Band III: *Texte und Tafeln*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1995. F.W. DOBBS-ALLSOPP, J.J.M. ROBERTS, C.L. SEOW, R.E. WHITAKER, *Hebrew Inscriptions. Texts from the Biblical Period of the Monarchy with Concordance*, New Haven/London, Yale University Press, 2005. S. AHITUV, *Echoes from the Past. Hebrew and Cognate Inscriptions from the Biblical Period*, Carta, Jerusalem, 2008.

¹²⁸ J. HOFTIJZER et K. JONGELING, *Dictionary of the North-west Semitic Inscriptions*, 2 volumes, Leiden/New York/Köln, Brill, 1995.

¹²⁹ S. L. GOGEL, *Grammar of Epigraphic Hebrew*, SBL Resources for Biblical Study 23, Atlanta, Scholars, 1998.

¹³⁰ Nous en avons déjà cités plusieurs au cours de cet article et reprenons ici les références pour la commodité du lecteur.

- une synthèse de 2007 sur la diffusion des écritures alphabétiques entre 1700 et 500 av. J.-C.¹³¹, et une autre du même type à paraître¹³² ;
- un article (de vulgarisation) de 2007 sur les premières inscriptions hébraïques¹³³ ;
- un article de 2004 faisant le bilan des informations qu'on peut retirer des inscriptions ouest-sémitiques quant à l'histoire de l'Israël pré-exilique¹³⁴ ;
- un article de 2007 sur le même thème, mais plus détaillé, et se concentrant sur le IX^e siècle¹³⁵ ;
- un article de 1990 sur l'apport des inscriptions hébraïques, araméennes et assyriennes (en akkadien) à l'histoire d'Israël et des Araméens¹³⁶ ;
- des bilans sur l'épigraphie palestinienne en général¹³⁷, ou plus particulièrement à l'époque perse¹³⁸.

Matthieu RICHELLE

¹³¹. A. LEMAIRE, « La diffusion des écritures alphabétiques (ca 1700-500 av. n. è.) », *Diogenes* 218, 2007, p. 52-70.

¹³². A. MILLARD, « The Ancient Levant's Gift to the World – the Alphabet » (à paraître).

¹³³. A. LEMAIRE, « Les premières inscriptions hébraïques », *Le Monde de la Bible* 175, 2007, p. 32-35.

¹³⁴. A. LEMAIRE, « Hebrew and West Semitic Inscriptions and Pre-Exilic Israel », dans John DAY (ed), *In search of Pre-exilic Israel*, T and T Clark International, New York, 2004, p. 373-377.

¹³⁵. A. LEMAIRE, « West Semitic Inscriptions and Ninth-Century BCE Ancient Israel », dans G. M. Williamson (ed.), *Understanding the History of Ancient Israel*, Proceedings of the British Academy 143, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 279-303, spéc. p. 279-281.

¹³⁶. A. MILLARD, « Israelite and Aramean History in the Light of Inscriptions », *Tyndale Bulletin* 41, 1990/2, p. 261-275.

¹³⁷. A. LEMAIRE, « Épigraphie palestinienne: nouveaux documents II. Décennie 1985-1995 », *Hénoch* 17, 1995, p. 209-242.

¹³⁸. A. LEMAIRE, « Les inscriptions palestiniennes d'époque perse: un bilan provisoire », *Transeuphratène* 1, 1989, p. 87-105, complété par les bulletins intitulés « Epigraphie » dans la même revue : *Trans* 4, 1991, p. 113-118 ; *Trans* 10, 1995, p. 145-150, *Trans* 17, 1999, p. 111-116, *Trans* 18, 1999, p. 101-102 (sur les inscriptions phéniciennes de Chypre) ; *Trans* 24, 2002, p. 137-141, *Trans* 32, 2006, p. 185-194.